



Envoyé en préfecture le 28/04/2025
Reçu en préfecture le 28/04/2025
Publié le 29/04/2025
ID : 033-253304794-20250416-16_04_25_02_P2-AU



· D20 ·

Atlas
cartographique
*du Document
d'Orientation et d'Objectifs*



Centralités et mobilités
des quotidiens

SCoT bioclimatique de l'aire métropolitaine bordelaise
Projet arrêté le 16 avril 2025



<i>Ambarès-et-Lagrave</i>	<i>Langoiran</i>
<i>Ambès</i>	<i>Latresne</i>
<i>Arcins</i>	<i>Le Bouscat</i>
<i>Arsac</i>	<i>Le Haillan</i>
<i>Artigues-près-Bordeaux</i>	<i>Le Pian-Médoc</i>
<i>Ayguemorte-les-Graves</i>	<i>Le Pout</i>
<i>Baron</i>	<i>Le Taillan-Médoc</i>
<i>Bassens</i>	<i>Le Tourne</i>
<i>Baurech</i>	<i>Léognan</i>
<i>Beautiran</i>	<i>Lignan-de-Bordeaux</i>
<i>Bègles</i>	<i>Lormont</i>
<i>Beychac-et-Caillau</i>	<i>Loupes</i>
<i>Blanquefort</i>	<i>Ludon-Médoc</i>
<i>Blésignac</i>	<i>Macau</i>
<i>Bonnetan</i>	<i>Madirac</i>
<i>Bordeaux</i>	<i>Margaux-Cantenac</i>
<i>Bouliac</i>	<i>Martignas-sur-Jalle</i>
<i>Bruges</i>	<i>Martillac</i>
<i>Cabanac-et-Villagrains</i>	<i>Mérignac</i>
<i>Cadaujac</i>	<i>Montussan</i>
<i>Camarsac</i>	<i>Parempuyre</i>
<i>Cambes</i>	<i>Pessac</i>
<i>Camblanes-et-Meynac</i>	<i>Pompignac</i>
<i>Camiac-et-Saint-Denis</i>	<i>Quinsac</i>
<i>Canéjan</i>	<i>Sadirac</i>
<i>Capian</i>	<i>Saint-Aubin-de-Médoc</i>
<i>Carbon-Blanc</i>	<i>Saint-Caprais-de-Bordeaux</i>
<i>Cardan</i>	<i>Saint-Genès-de-Lombaud</i>
<i>Carignan-de-Bordeaux</i>	<i>Saint-Jean-d'Illac</i>
<i>Castres-Gironde</i>	<i>Saint-Léon</i>
<i>Cénac</i>	<i>Saint-Loubès</i>
<i>Cenon</i>	<i>Saint-Louis-de-Montferrand</i>
<i>Cestas</i>	<i>Saint-Médard-d'Eyrans</i>
<i>Créon</i>	<i>Saint-Médard-en-Jalles</i>
<i>Croignon</i>	<i>Saint-Morillon</i>
<i>Cursan</i>	<i>Saint-Selve</i>
<i>Cussac-Fort-Médoc</i>	<i>Saint-Sulpice-et-Cameyrac</i>
<i>Eysines</i>	<i>Saint-Vincent-de-Paul</i>
<i>Fargues-Saint-Hilaire</i>	<i>Sainte-Eulalie</i>
<i>Floirac</i>	<i>Salleboeuf</i>
<i>Gradignan</i>	<i>Saucats</i>
<i>Haux</i>	<i>Soussans</i>
<i>Isle-Saint-Georges</i>	<i>Tabanac</i>
<i>La Brède</i>	<i>Talence</i>
<i>La Sauve</i>	<i>Tresses</i>
<i>Labarde</i>	<i>Villenave-d'Ornon</i>
<i>Lamarque</i>	<i>Villenave-de-Rions</i>
	<i>Yvrac</i>



avec la contribution de



L'aire métropolitaine bordelaise sobre et équilibrée un territoire à bien vivre

Atlas cartographique des centralités et mobilités des quotidiens

Dispositions localisées du document d'orientation et d'objectifs [D2O]

L'atlas cartographique des centralités et des mobilités des quotidiens est associé aux orientations de l'ambition 4 du SCoT bioclimatique « L'aire métropolitaine bordelaise sobre et équilibrée, un territoire à bien vivre ».

Le territoire est couvert par 22 cartes A3 à l'échelle du 1/50000e.

L'empreinte urbaine de l'aire métropolitaine bordelaise à l'horizon 2040 au regard des besoins estimés se décline à la fois dans :

> une enveloppe urbaine maximale destinée à accueillir le développement urbain futur,

> des secteurs de constructions isolées sur lesquels la constructibilité est rendue limitée et fortement conditionnée.

Au regard des objectifs de sobriété foncière, cette empreinte urbaine reste inchangée par rapport au SCoT Grenelle de 2016.

L'atlas des centralités et des mobilités des quotidiens localise les lieux préférentiels d'intensification connectés aux mobilités structurantes à l'horizon 2030-2040.

En réponse à la loi Climat et résilience, l'objectif est de renforcer les centralités autour d'une offre de transports collectifs structurants avec, en parallèle, la nécessaire réduction de la consommation des sols au profit de l'environnement, des continuités écologiques, de la prise en compte des aléas climatiques et du bien-être des habitants.

Les mobilités en cohérence avec les centralités (Réf. P. Q.)

Les centralités sont desservies par des lignes de transports collectifs structurants et connectés : le SERM ferroviaire et routier,

- > le train, le tramway,
- > les cars région, cars express, bus express
- > le réseau de bus, les navettes,
- > les lignes en projets qui compléteront le réseau existant.
- > les voies vélo express,

Précisions en lien avec la carte et la légende :

¹ Les lignes express, correspondent au : tramway, cars région, bus express, car express (Blaye, Créon)

² Les transports collectifs correspondent aux lignes et aux navettes fluviales «BATO».

³ Les lignes de transports à développer, il s'agit des lignes de transports collectifs en projet, comme le Bex, la ligne Jalles- eaux Bourde... à l'exception du car express (tracé non définit).

Ces lignes de transports collectifs structurantes sont le support des centralités identifiées. Réf. M4 et Q2.

Réf. Q1. Constituer un réseau de centralités en cohérence avec l'offre de transports, de services et d'équipements du quotidien,

Réf. Q2. Renforcer et constituer les centralités autour des noeuds de transports structurants.

règles de lecture cartographique

Statut du document

Cet atlas dresse un état informatif et non exhaustif des centralités et mobilités des quotidiens dont les composantes peuvent être complétées et enrichies au fur-et-à-mesure de l'amélioration de la connaissance.

Limites cartographiques

Les cartes de l'atlas des centralités et mobilités des quotidiens sont établies à l'échelle du 1.50 000°. La lecture cartographique reste maximisée à l'échelle du 1.50 000° et ne peut, en aucun cas, se faire à une échelle de visualisation supérieure ou augmentée.

Dispositions réglementaires

Les dispositions de cet atlas cartographique des centralités et des mobilités des quotidiens, notamment celles relatives aux espaces d'urbanisation future identifiés par les enveloppes urbaines, sont localisées. La délimitation précise de ces espaces revient aux documents d'urbanisme locaux qui ont la charge d'en préciser les limites..

Les centralités sont, selon les contextes, associées à trois niveaux d'ambitions :

À intensifier :

Il s'agit des centralités constituées, des cœurs de ville ou de villages, dont l'offre de logements, de commerces, de services, d'équipements est à « augmenter », dans le but de renforcer leurs caractéristiques de centralités « actives » et « vivantes ».

À structurer :

L'objectif est ici de restructurer des centralités « potentielles » afin d'augmenter les possibilités de créer de la vie urbaine, en proposant une programmation mixte de logements, de commerces, de services et d'activités.

À recomposer :

Les centralités concernées sont essentiellement des espaces dominés par de l'activité commerciale, aux surfaces souvent minérales et des quartiers de gares.

L'objectif pour ces quartiers est de se recomposer pour devenir plus attractifs grâce à une mixité des fonctions et des pratiques : se loger, travailler, bénéficier de services et commerces de proximité. Ces futurs quartiers intégreront des espaces plantés généreux, notamment les zones commerciales et d'activités qui sont aujourd'hui très minérales.

Les lieux préférentiels d'intensification s'organisent au sein des centralités (Réf. Q2 et Glossaire)

Les centralités, bien desservies, sont organisées en six catégories, qui varient selon leur implantation sur le territoire, en termes de tissus urbains, d'offre de services et de commerces du quotidien (Réf. Q3. Adapter les densités aux contextes locaux).

Les lieux préférentiels d'intensification s'organisent au sein des centralités suivantes :

Les portes métropolitaines et de la couronne (Réf. M3.) qui constituent des secteurs de projets de programmes mixtes : activités, services, logements.

Portes métropolitaines et de la couronne métropolitaine

Les centralités économiques et de services [CES] (Réf. M4., Q2) Associées aux cœurs de ville, ces espaces accueillent des services, du commerce et peuvent, dans les secteurs soumis à la loi SRU, accueillir des logements sociaux et devenir un quartier bien équipé.

Centralités économiques et de service

Les cœurs de villes (Réf. Q2.) ou centres historiques, qui concentrent une vie urbaine intense

à intensifier

à structurer

Les centralités en devenir (Réf. Q2.) qui se sont développées à l'écart des centres-villes, spontanément et par l'opportunité des trajets domicile-travail

à intensifier

à structurer

lieux d'interconnexions réseau bus express-tramway

Les zones commerciales et d'activités (Réf. Q2. et M3.) qui se restructurent sur la base d'une programmation multifonctionnelle, pour faire « quartier ».

à structurer

à recomposer

Les quartiers de gare (Réf. Q2.), qui peuvent devenir des quartiers attractifs et des supports de vie urbaine intense, à l'image des cœurs de ville, qu'ils viendraient compléter.

à intensifier

à structurer

à recomposer

L'empreinte urbaine de l'aire métropolitaine

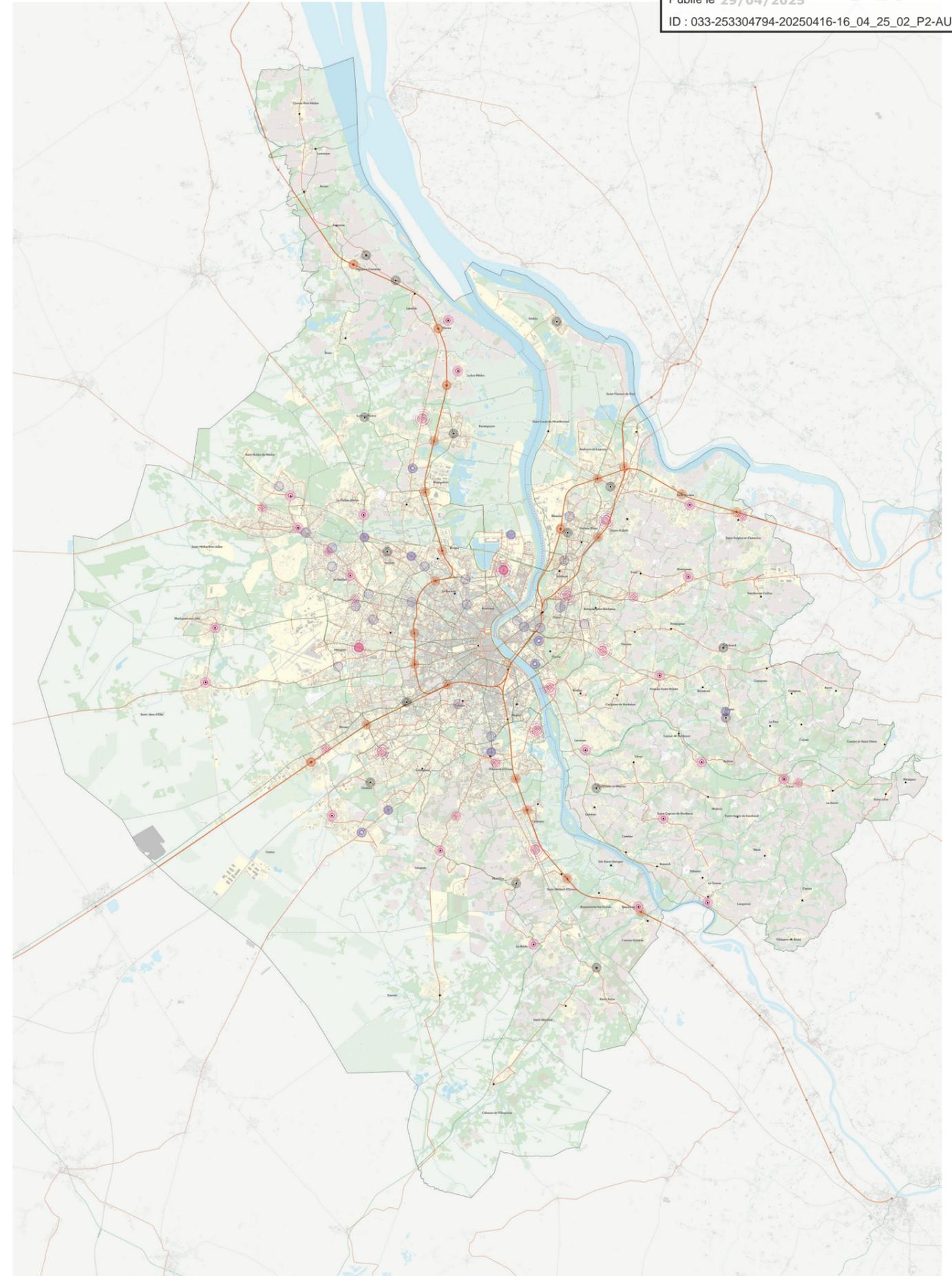
Enveloppes urbaines

Secteurs de constructions isolées

Cœurs de villes et de villages

Gares ferroviaires du SERM

Les lieux préférenciels d'intensification



.....sources des données cartographiques.....

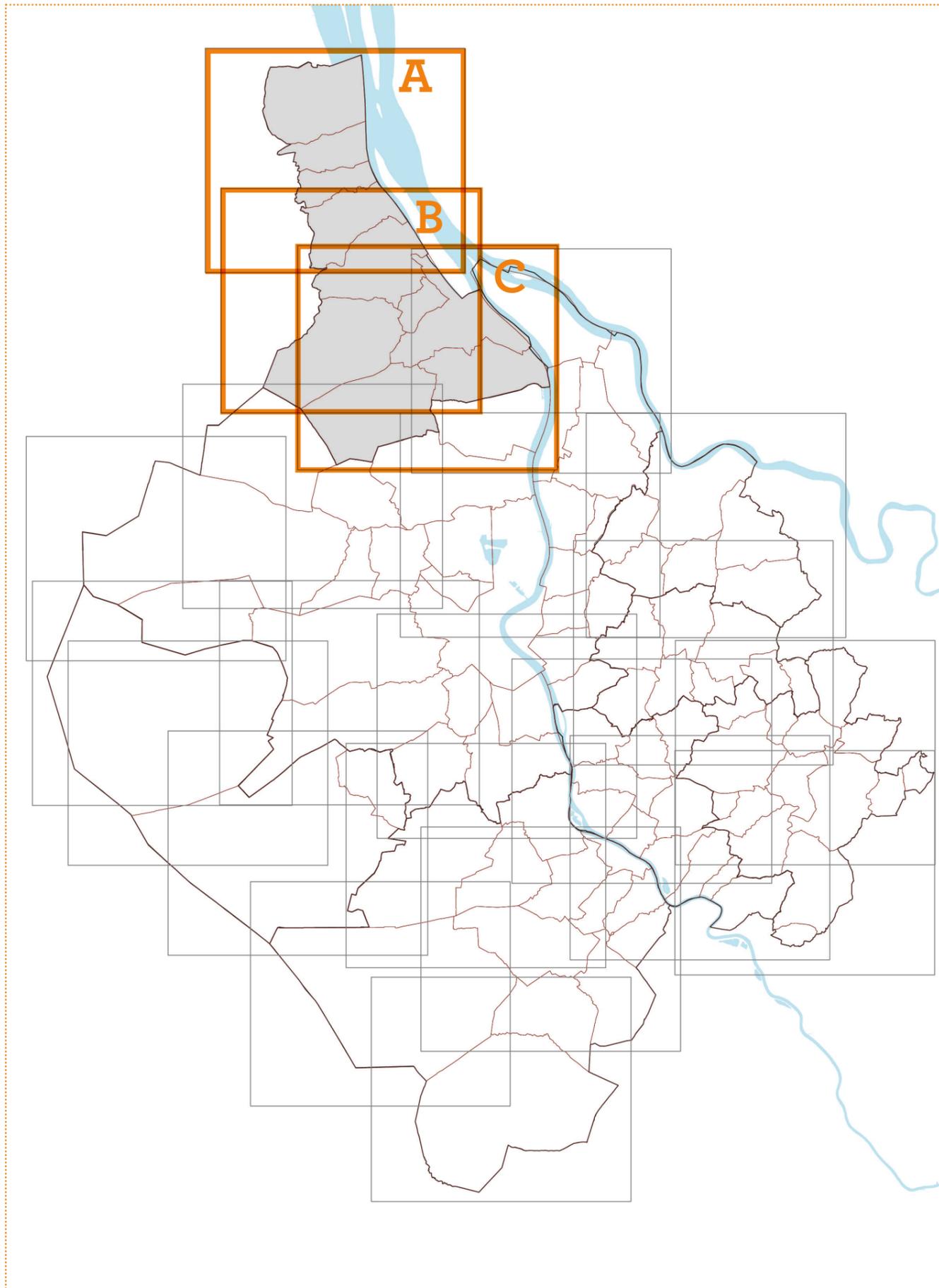
Cours d'eau : DDTM 2025
Cœurs de villes et de villages : Admin Express - IGN
Gares et réseau ferré : BD Topo - IGN 2023
Voirie : BD Topo - IGN 2023
Bâti (BD Topo-IGN)

.....fond de plan.....

Le fond de plan est informatif, il est constitué des bois, des espaces agricoles, des espaces viticoles, des cours d'eau, du bâti, des voies.

Communauté de communes Médoc Estuaire

Arcins
Arsac
Cussac Fort Médoc
Labarde
Lamarque
Ludon Médoc
Macau
Margaux-Cantenac
Le Pian Médoc
Soussans



Légende

Intensifier, structurer, recomposer les centralités autour des axes de transports collectifs structurants

Les portes métropolitaines et de la couronne (Réf. M3.)

- Créer des quartiers mixtes activités-services logements

Les centralités économiques et de services (Réf. Q2. M4.)

- Proposer des services de proximité et une offre de logements

Les cœurs de villes (Réf. Q2.)

- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour accroître la vie urbaine

Les centralités en devenir (Réf. Q2.)

- Intensifier pour « faire quartier »
- Structurer et constituer
- Interconnexions des réseaux de transports collectifs

Les zones commerciales et d'activités (Réf. Q2. M3.)

- Structurer dans leurs évolutions
- Recomposer et diversifier

Les centralités de gares (Réf. Q2.)

- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour créer un quartier attractif
- Recomposer et diversifier

Structurer un réseau express des mobilités adapté à l'horizon 2030

- Déployer le SERM ferroviaire (Réf. P1.)
- Connecter les lignes express ¹ (Réf. P2.)
- Connecter les transports collectifs ² (Réf. P2.)
- Développer des lignes de transports ³ (Réf. P3.)
- Compléter les voies vélo express (Réf. P4.)

Contenir l'urbanisation dans les enveloppes urbaines

- Enveloppes urbaines
- Encadrer l'évolution des secteurs de constructions isolées
- Cœur de villes
- Gares ferroviaires du SERM



Légende

Intensifier, structurer, recomposer les centralités autour des axes de transports collectifs structurants

Les portes métropolitaines et de la couronne (Réf. M3.)

- Créer des quartiers mixtes activités-services logements

Les centralités économiques et de services (Réf. Q2. M4.)

- Proposer des services de proximité et une offre de logements

Les cœurs de villes (Réf. Q2.)

- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour accroître la vie urbaine

Les centralités en devenir (Réf. Q2.)

- Intensifier pour « faire quartier »
- Structurer et constituer
- Interconnexions des réseaux de transports collectifs

Les zones commerciales et d'activités (Réf. Q2. M3.)

- Structurer dans leurs évolutions
- Recomposer et diversifier

Les centralités de gares (Réf. Q2.)

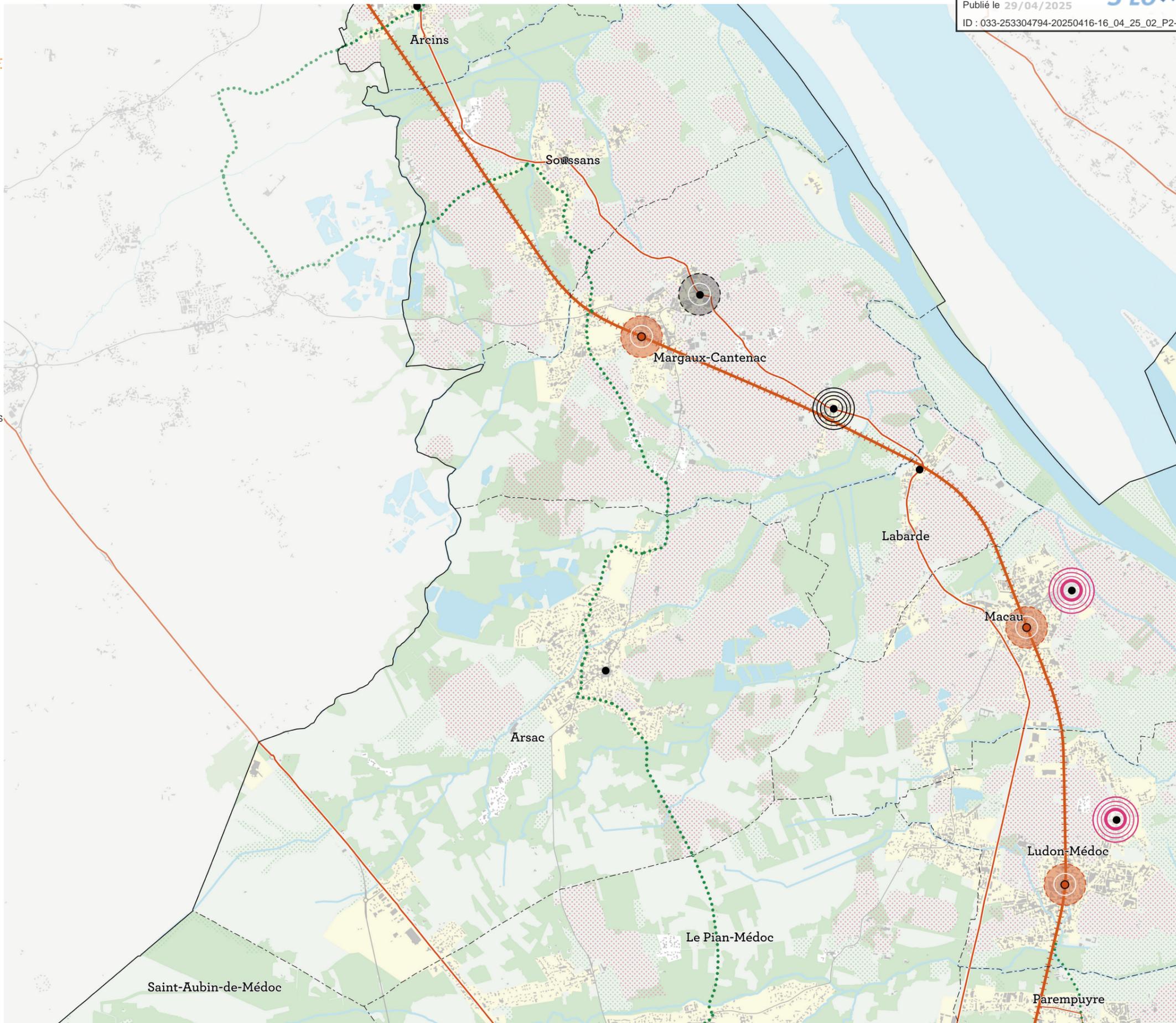
- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour créer un quartier attractif
- Recomposer et diversifier

Structurer un réseau express des mobilités adapté à l'horizon 2030

- Déployer le SERM ferroviaire (Réf. P1.)
- Connecter les lignes express ¹ (Réf. P2.)
- Connecter les transports collectifs ² (Réf. P2.)
- Développer des lignes de transports ³ (Réf. P3.)
- Compléter les voies vélo express (Réf. P4.)

Contenir l'urbanisation dans les enveloppes urbaines

- Enveloppes urbaines
- Encadrer l'évolution des secteurs de constructions isolées
- Cœur de villes
- Gares ferroviaires du SERM



Envoyé en préfecture le 28/04/2025
Reçu en préfecture le 28/04/2025
Publié le 29/04/2025
ID : 033-253304794-20250416-16_04_25_02_P2-AU

Légende

Intensifier, structurer, recomposer les centralités autour des axes de transports collectifs structurants

Les portes métropolitaines et de la couronne (Réf. M3.)

- Créer des quartiers mixtes activités-services logements

Les centralités économiques et de services (Réf. Q2. M4.)

- Proposer des services de proximité et une offre de logements

Les cœurs de villes (Réf. Q2.)

- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour accroître la vie urbaine

Les centralités en devenir (Réf. Q2.)

- Intensifier pour « faire quartier »
- Structurer et constituer
- Interconnexions des réseaux de transports collectifs

Les zones commerciales et d'activités (Réf. Q2. M3.)

- Structurer dans leurs évolutions
- Recomposer et diversifier

Les centralités de gares (Réf. Q2.)

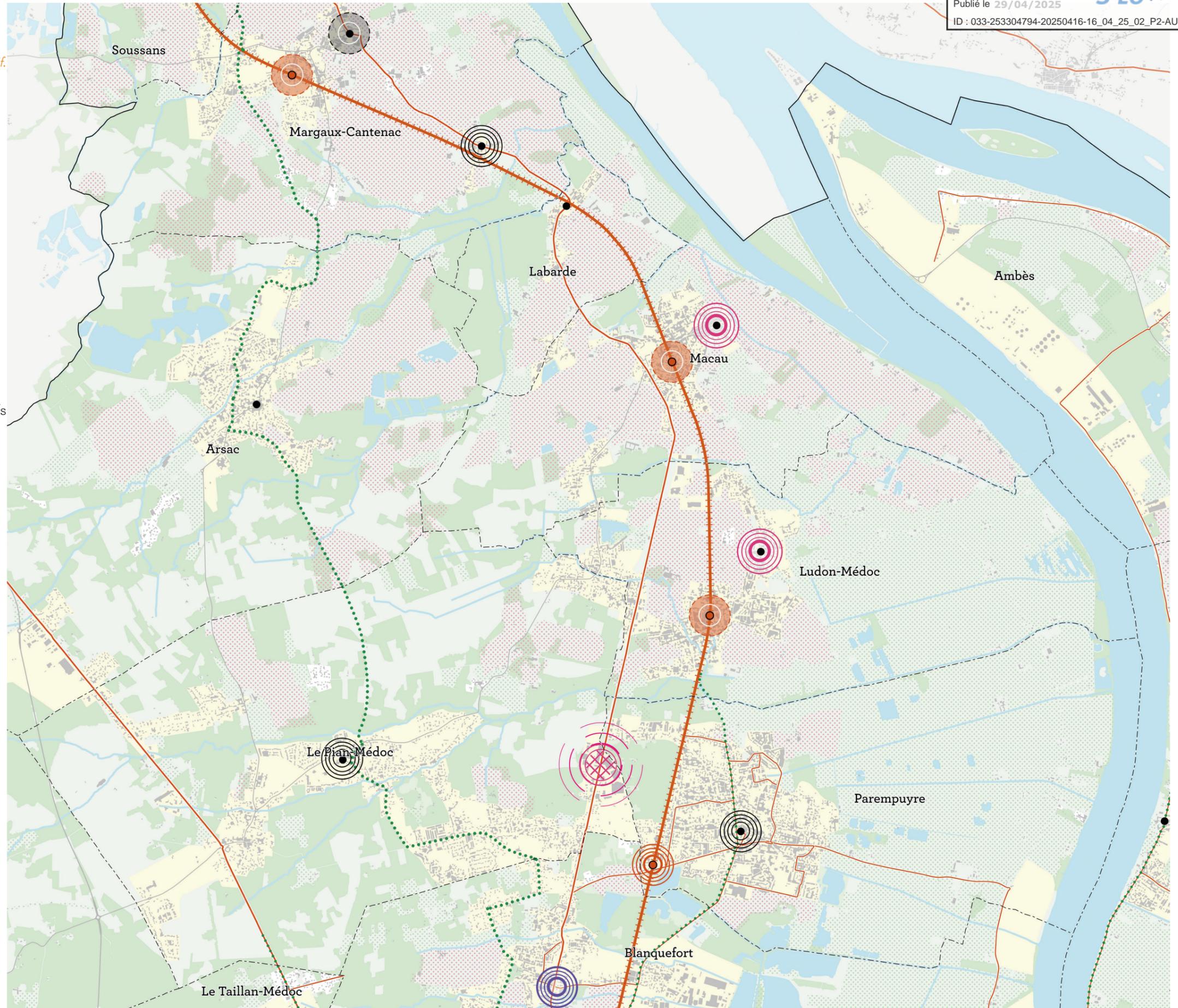
- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour créer un quartier attractif
- Recomposer et diversifier

Structurer un réseau express des mobilités adapté à l'horizon 2030

- Déployer le SERM ferroviaire (Réf. P1.)
- Connecter les lignes express ¹ (Réf. P2.)
- Connecter les transports collectifs ² (Réf. P2.)
- Développer des lignes de transports ³ (Réf. P3.)
- Compléter les voies vélo express (Réf. P4.)

Contenir l'urbanisation dans les enveloppes urbaines

- Enveloppes urbaines
- Encadrer l'évolution des secteurs de constructions isolées
- Cœur de villes
- Gares ferroviaires du SERM

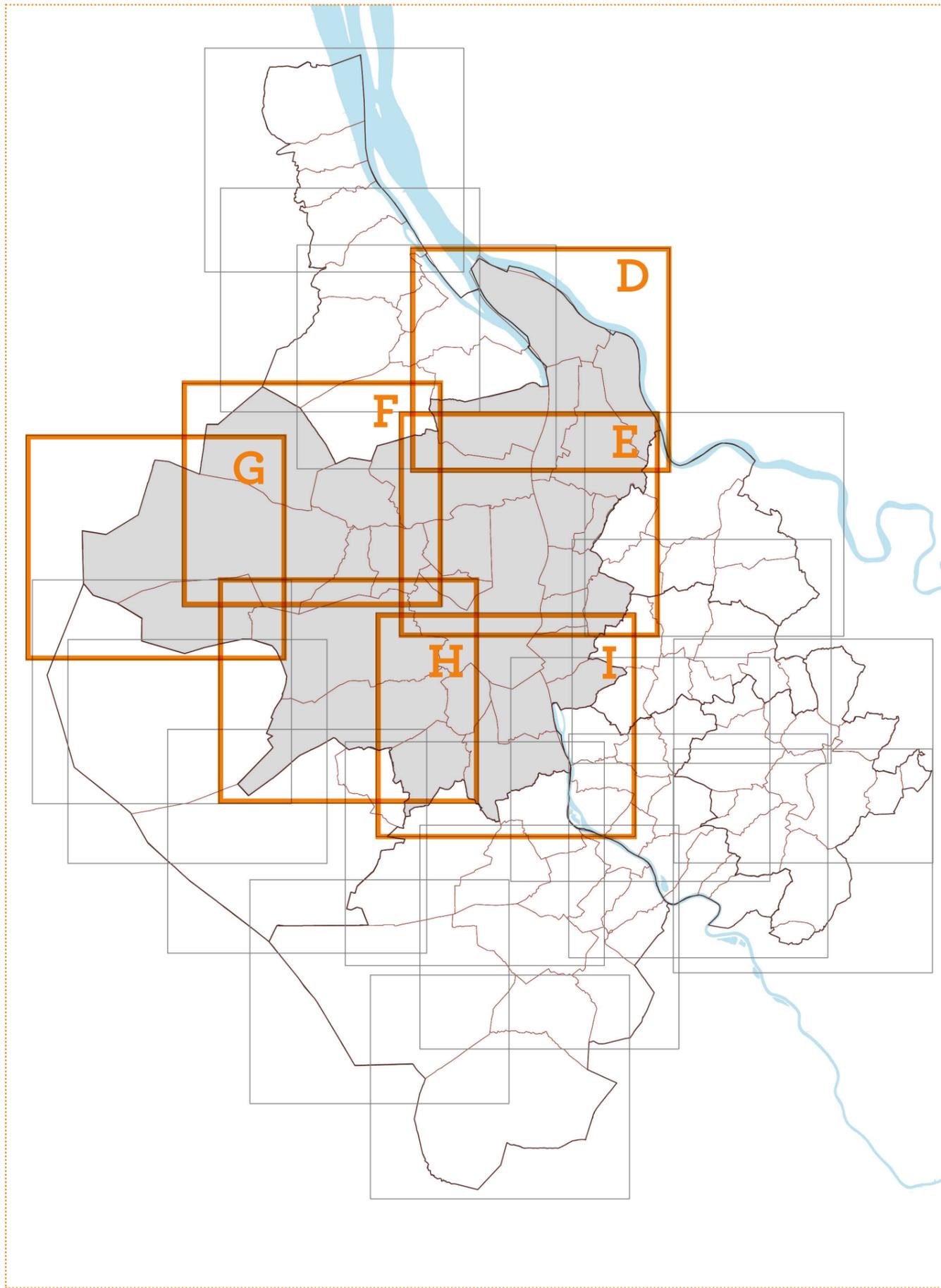


Envoyé en préfecture le 28/04/2025
 Reçu en préfecture le 28/04/2025
 Publié le 29/04/2025
 ID : 033-253304794-20250416-16_04_25_02_P2-AU



Bordeaux Métropole

- | | |
|------------------------|-------------------------------|
| Ambarès et Lagrave | Lormont |
| Ambès | Le Bouscat |
| Artigues-près-Bordeaux | Mérignac |
| Bassens | Le Taillan Médoc |
| Bègles | Martignas sur Jalles |
| Blanquefort | Pessac |
| Bordeaux | Parempuyre |
| Bouliac | Saint Louis de
Montferrand |
| Bruges | Saint Aubin de Médoc |
| Carbon Blanc | Saint-Vincent-de-Paul |
| Cenon | Saint-Médard-en-Jalles |
| Eysines | Villenave d'Ornon |
| Gradignan | Talence |
| Le Haillan | |
| Floirac | |



Légende

Intensifier, structurer, recomposer les centralités autour des axes de transports collectifs structurants

Les portes métropolitaines et de la couronne (Réf. M3.)

- Créer des quartiers mixtes activités-services logements

Les centralités économiques et de services (Réf. Q2. M4.)

- Proposer des services de proximité et une offre de logements

Les cœurs de villes (Réf. Q2.)

- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour accroître la vie urbaine

Les centralités en devenir (Réf. Q2.)

- Intensifier pour « faire quartier »
- Structurer et constituer
- Interconnexions des réseaux de transports collectifs

Les zones commerciales et d'activités (Réf. Q2. M3.)

- Structurer dans leurs évolutions
- Recomposer et diversifier

Les centralités de gares (Réf. Q2.)

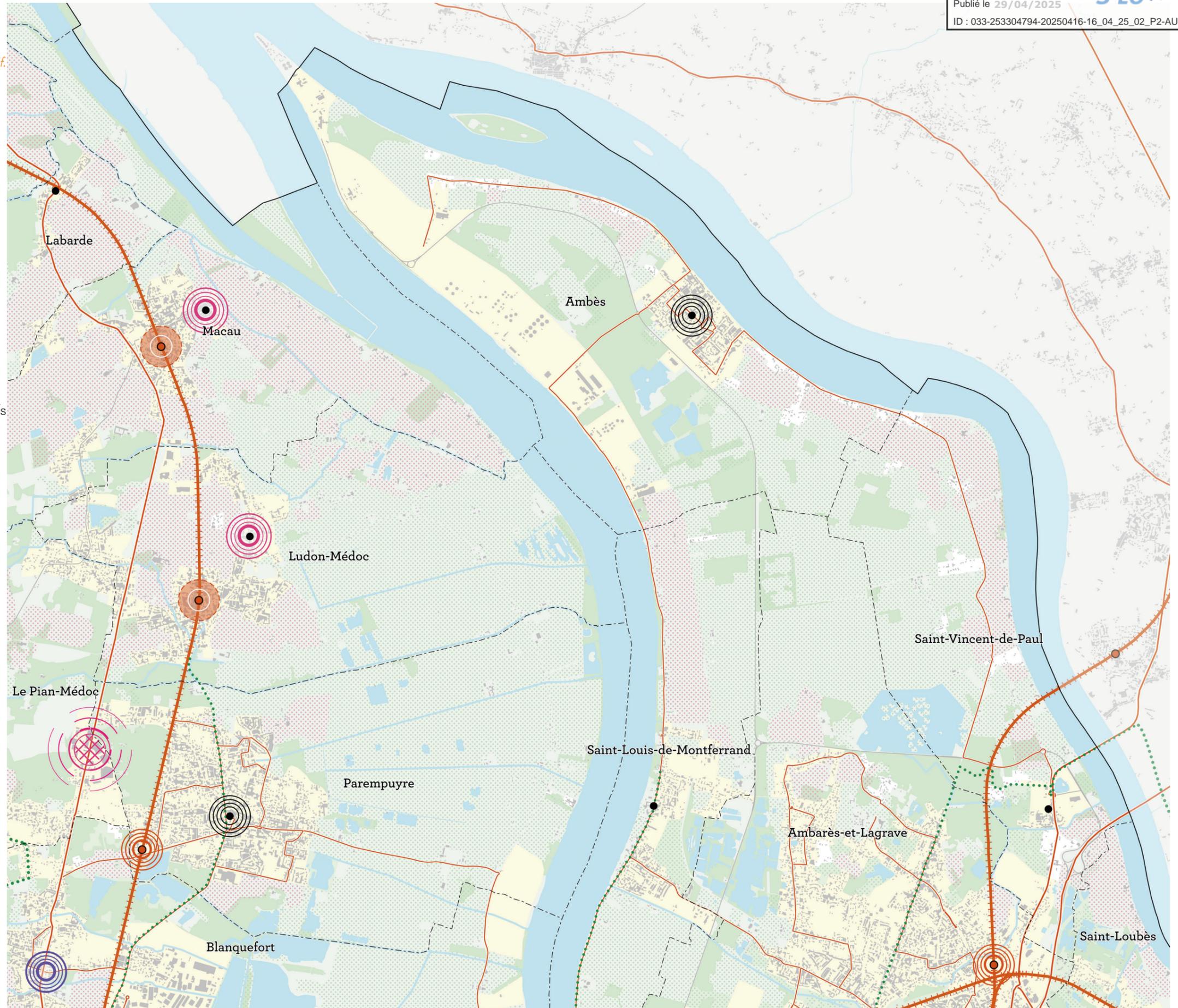
- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour créer un quartier attractif
- Recomposer et diversifier

Structurer un réseau express des mobilités adapté à l'horizon 2030

- Déployer le SERM ferroviaire (Réf. P1.)
- Connecter les lignes express ¹ (Réf. P2.)
- Connecter les transports collectifs ² (Réf. P2.)
- Développer des lignes de transports ³ (Réf. P3.)
- Compléter les voies vélo express (Réf. P4.)

Contenir l'urbanisation dans les enveloppes urbaines

- Enveloppes urbaines
- Encadrer l'évolution des secteurs de constructions isolées
- Cœur de villes
- Gares ferroviaires du SERM



Légende

Intensifier, structurer, recomposer les centralités autour des axes de transports collectifs structurants

Les portes métropolitaines et de la couronne (Réf. M3.)

- Créer des quartiers mixtes activités-services logements

Les centralités économiques et de services (Réf. Q2. M4.)

- Proposer des services de proximité et une offre de logements

Les cœurs de villes (Réf. Q2.)

- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour accroître la vie urbaine

Les centralités en devenir (Réf. Q2.)

- Intensifier pour « faire quartier »
- Structurer et constituer
- Interconnexions des réseaux de transports collectifs

Les zones commerciales et d'activités (Réf. Q2. M3.)

- Structurer dans leurs évolutions
- Recomposer et diversifier

Les centralités de gares (Réf. Q2.)

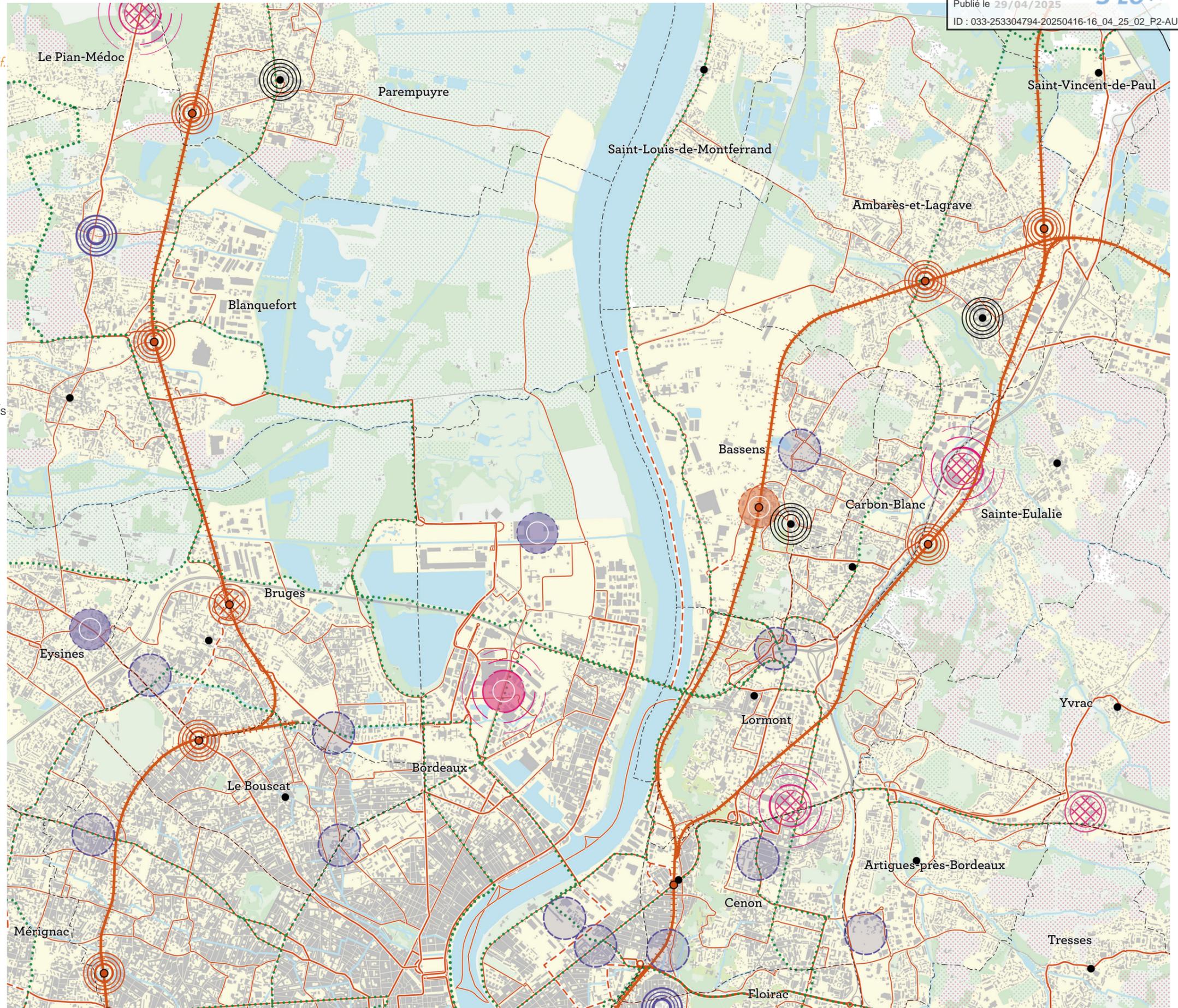
- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour créer un quartier attractif
- Recomposer et diversifier

Structurer un réseau express des mobilités adapté à l'horizon 2030

- Déployer le SERM ferroviaire (Réf. P1.)
- Connecter les lignes express ¹ (Réf. P2.)
- Connecter les transports collectifs ² (Réf. P2.)
- Développer des lignes de transports ³ (Réf. P3.)
- Compléter les voies vélo express (Réf. P4.)

Contenir l'urbanisation dans les enveloppes urbaines

- Enveloppes urbaines
- Encadrer l'évolution des secteurs de constructions isolées
- Cœur de villes
- Gares ferroviaires du SERM



Légende

Intensifier, structurer, recomposer les centralités autour des axes de transports collectifs structurants

Les portes métropolitaines et de la couronne (Réf. M3.)

- Créer des quartiers mixtes activités-services logements

Les centralités économiques et de services (Réf. Q2. M4.)

- Proposer des services de proximité et une offre de logements

Les cœurs de villes (Réf. Q2.)

- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour accroître la vie urbaine

Les centralités en devenir (Réf. Q2.)

- Intensifier pour « faire quartier »
- Structurer et constituer
- Interconnexions des réseaux de transports collectifs

Les zones commerciales et d'activités (Réf. Q2. M3.)

- Structurer dans leurs évolutions
- Recomposer et diversifier

Les centralités de gares (Réf. Q2.)

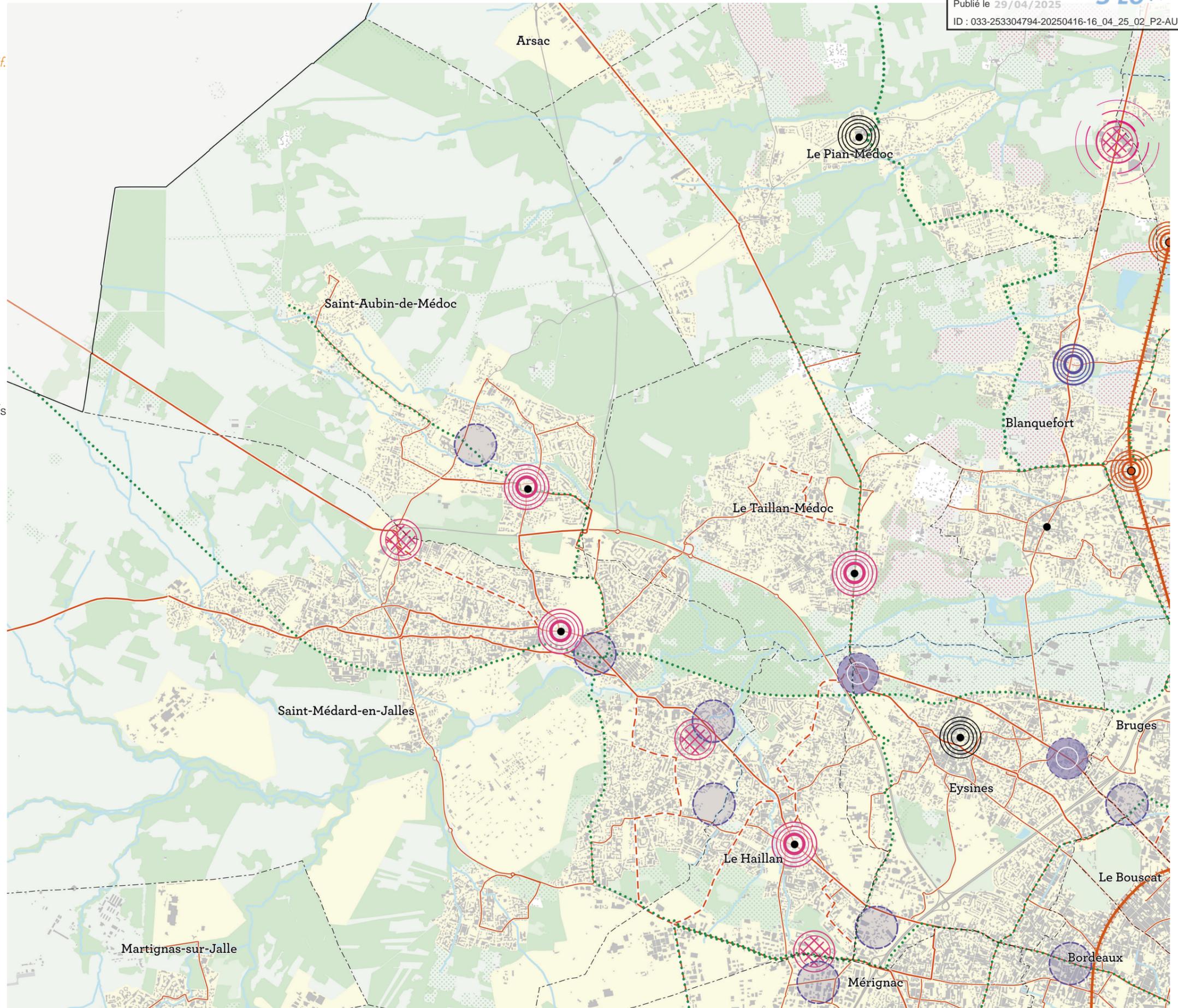
- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour créer un quartier attractif
- Recomposer et diversifier

Structurer un réseau express des mobilités adapté à l'horizon 2030

- Déployer le SERM ferroviaire (Réf. P1.)
- Connecter les lignes express ¹ (Réf. P2.)
- Connecter les transports collectifs ² (Réf. P2.)
- Développer des lignes de transports ³ (Réf. P3.)
- Compléter les voies vélo express (Réf. P4.)

Contenir l'urbanisation dans les enveloppes urbaines

- Enveloppes urbaines
- Encadrer l'évolution des secteurs de constructions isolées
- Cœur de villes
- Gares ferroviaires du SERM



[Bordeaux]
Envoyé en préfecture le 28/04/2025
Reçu en préfecture le 28/04/2025
Publié le 29/04/2025
ID : 033-253304794-20250416-16_04_25_02_P2-AU
S2LO

Légende

Intensifier, structurer, recomposer les centralités autour des axes de transports collectifs structurants

Les portes métropolitaines et de la couronne (Réf. M3.)

- Créer des quartiers mixtes activités-services logements

Les centralités économiques et de services (Réf. Q2. M4.)

- Proposer des services de proximité et une offre de logements

Les cœurs de villes (Réf. Q2.)

- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour accroître la vie urbaine

Les centralités en devenir (Réf. Q2.)

- Intensifier pour « faire quartier »
- Structurer et constituer
- Interconnexions des réseaux de transports collectifs

Les zones commerciales et d'activités (Réf. Q2. M3.)

- Structurer dans leurs évolutions
- Recomposer et diversifier

Les centralités de gares (Réf. Q2.)

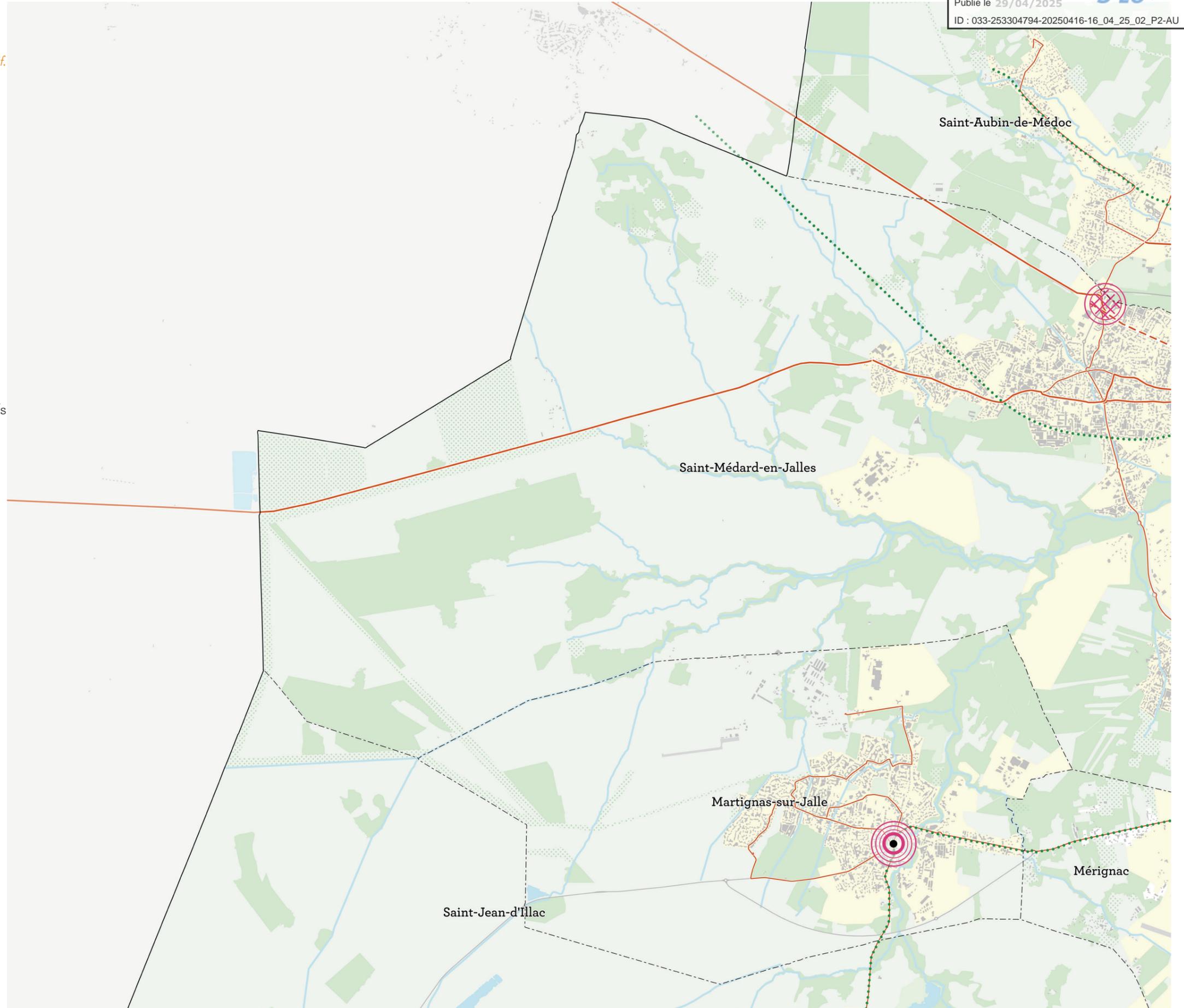
- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour créer un quartier attractif
- Recomposer et diversifier

Structurer un réseau express des mobilités adapté à l'horizon 2030

- Déployer le SERM ferroviaire (Réf. P1.)
- Connecter les lignes express ¹ (Réf. P2.)
- Connecter les transports collectifs ² (Réf. P2.)
- Développer des lignes de transports ³ (Réf. P3.)
- Compléter les voies vélo express (Réf. P4.)

Contenir l'urbanisation dans les enveloppes urbaines

- Enveloppes urbaines
- Encadrer l'évolution des secteurs de constructions isolées
- Cœur de villes
- Gares ferroviaires du SERM



Légende

Intensifier, structurer, recomposer les centralités autour des axes de transports collectifs structurants

Les portes métropolitaines et de la couronne (Réf. M3.)

- Créer des quartiers mixtes activités-services logements

Les centralités économiques et de services (Réf. Q2. M4.)

- Proposer des services de proximité et une offre de logements

Les cœurs de villes (Réf. Q2.)

- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour accroître la vie urbaine

Les centralités en devenir (Réf. Q2.)

- Intensifier pour « faire quartier »
- Structurer et constituer
- Interconnexions des réseaux de transports collectifs

Les zones commerciales et d'activités (Réf. Q2. M3.)

- Structurer dans leurs évolutions
- Recomposer et diversifier

Les centralités de gares (Réf. Q2.)

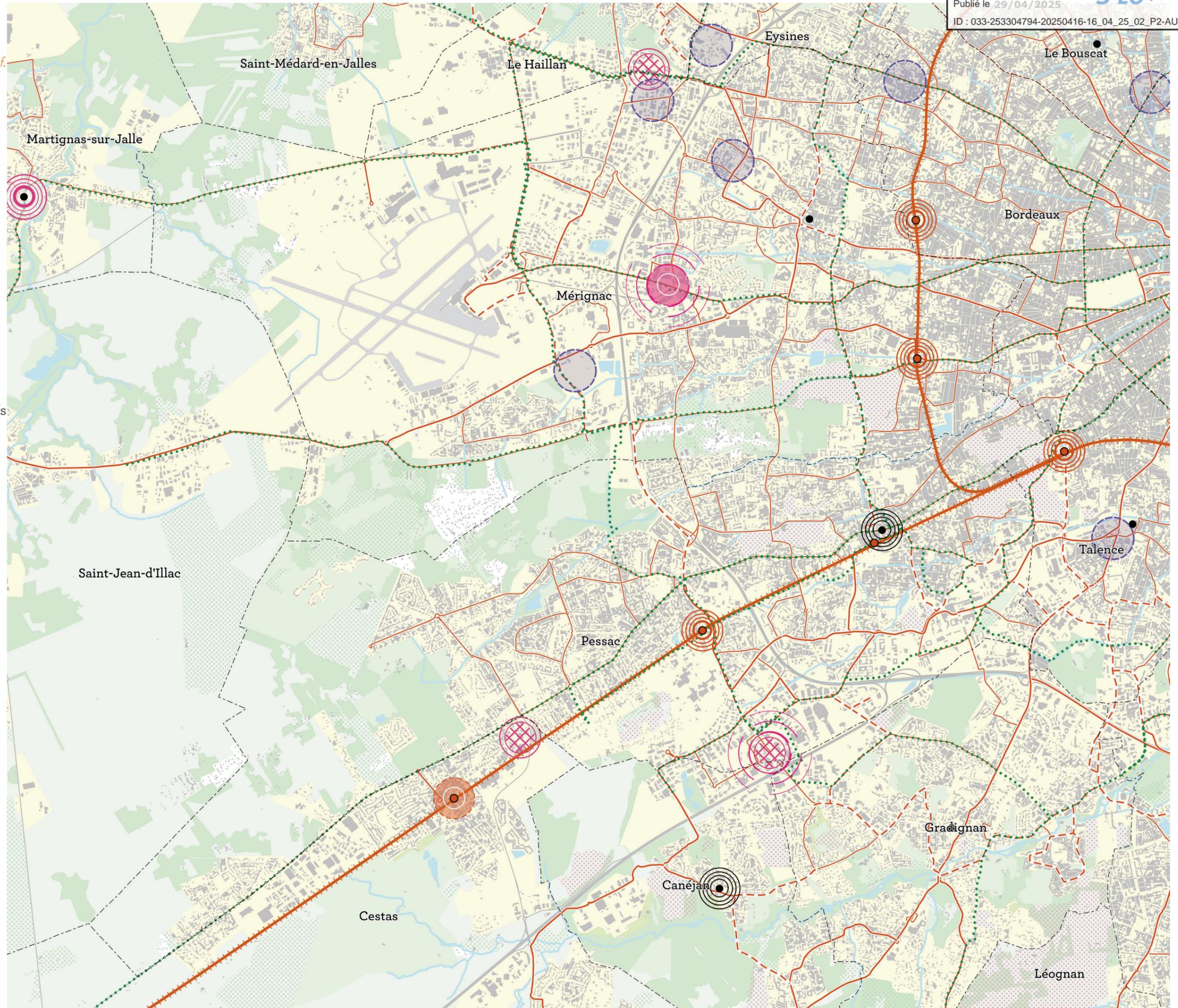
- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour créer un quartier attractif
- Recomposer et diversifier

Structurer un réseau express des mobilités adapté à l'horizon 2030

- Déployer le SERM ferroviaire (Réf. P1.)
- Connecter les lignes express ¹ (Réf. P2.)
- Connecter les transports collectifs ² (Réf. P2.)
- Développer des lignes de transports ³ (Réf. P3.)
- Compléter les voies vélo express (Réf. P4.)

Contenir l'urbanisation dans les enveloppes urbaines

- Enveloppes urbaines
- Encadrer l'évolution des secteurs de constructions isolées
- Cœur de villes
- Gares ferroviaires du SERM



Légende

Intensifier, structurer, recomposer les centralités autour des axes de transports collectifs structurants

Les portes métropolitaines et de la couronne (Réf. M3.)

- Créer des quartiers mixtes activités-services logements

Les centralités économiques et de services (Réf. Q2. M4.)

- Proposer des services de proximité et une offre de logements

Les cœurs de villes (Réf. Q2.)

- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour accroître la vie urbaine

Les centralités en devenir (Réf. Q2.)

- Intensifier pour « faire quartier »
- Structurer et constituer
- Interconnexions des réseaux de transports collectifs

Les zones commerciales et d'activités (Réf. Q2. M3.)

- Structurer dans leurs évolutions
- Recomposer et diversifier

Les centralités de gares (Réf. Q2.)

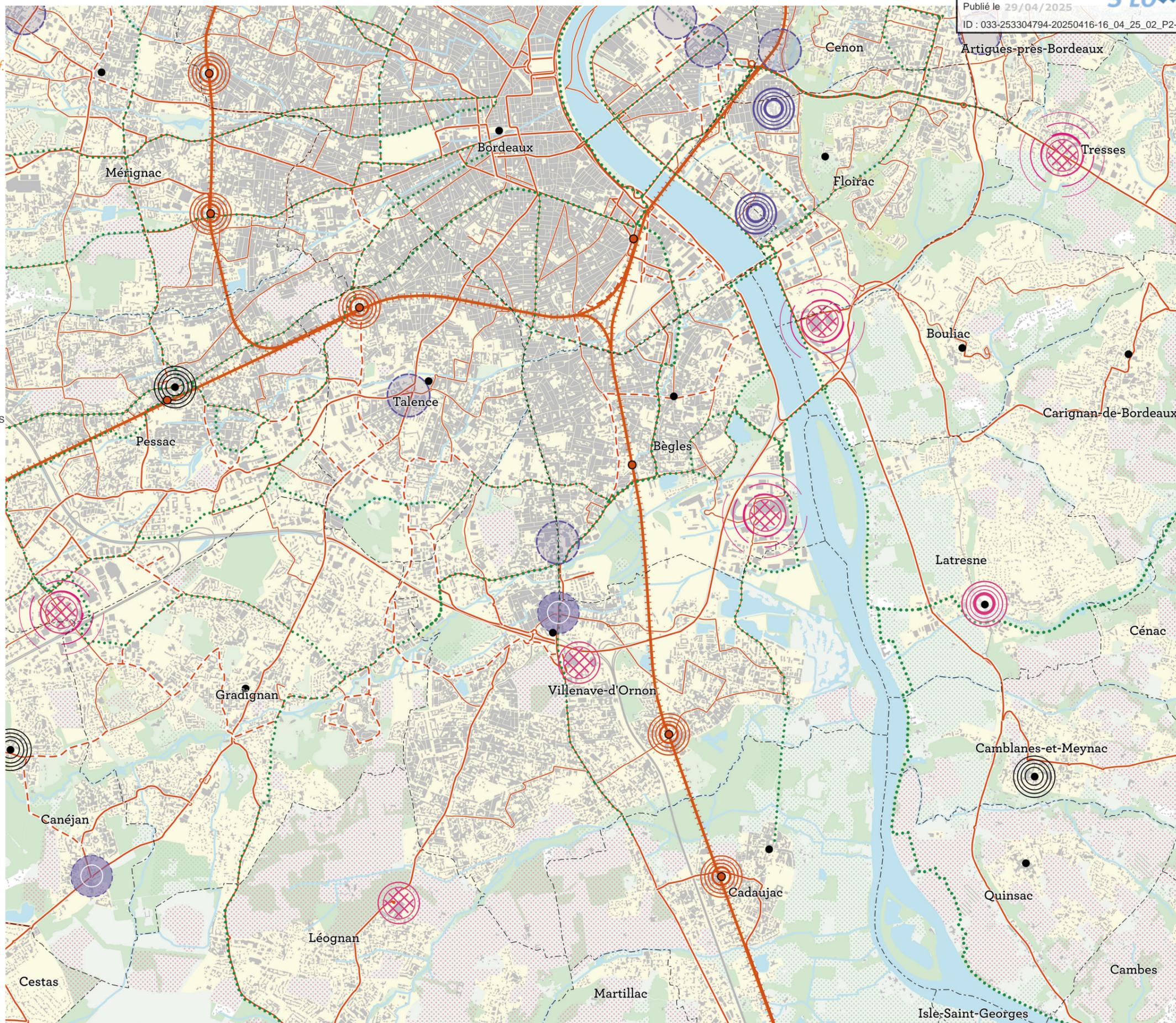
- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour créer un quartier attractif
- Recomposer et diversifier

Structurer un réseau express des mobilités adapté à l'horizon 2030

- Déployer le SERM ferroviaire (Réf. P1.)
- Connecter les lignes express ¹ (Réf. P2.)
- Connecter les transports collectifs ² (Réf. P2.)
- Développer des lignes de transports ³ (Réf. P3.)
- Compléter les voies vélo express (Réf. P4.)

Contenir l'urbanisation dans les enveloppes urbaines

- Enveloppes urbaines
- Encadrer l'évolution des secteurs de constructions isolées
- Cœur de villes
- Gares ferroviaires du SERM

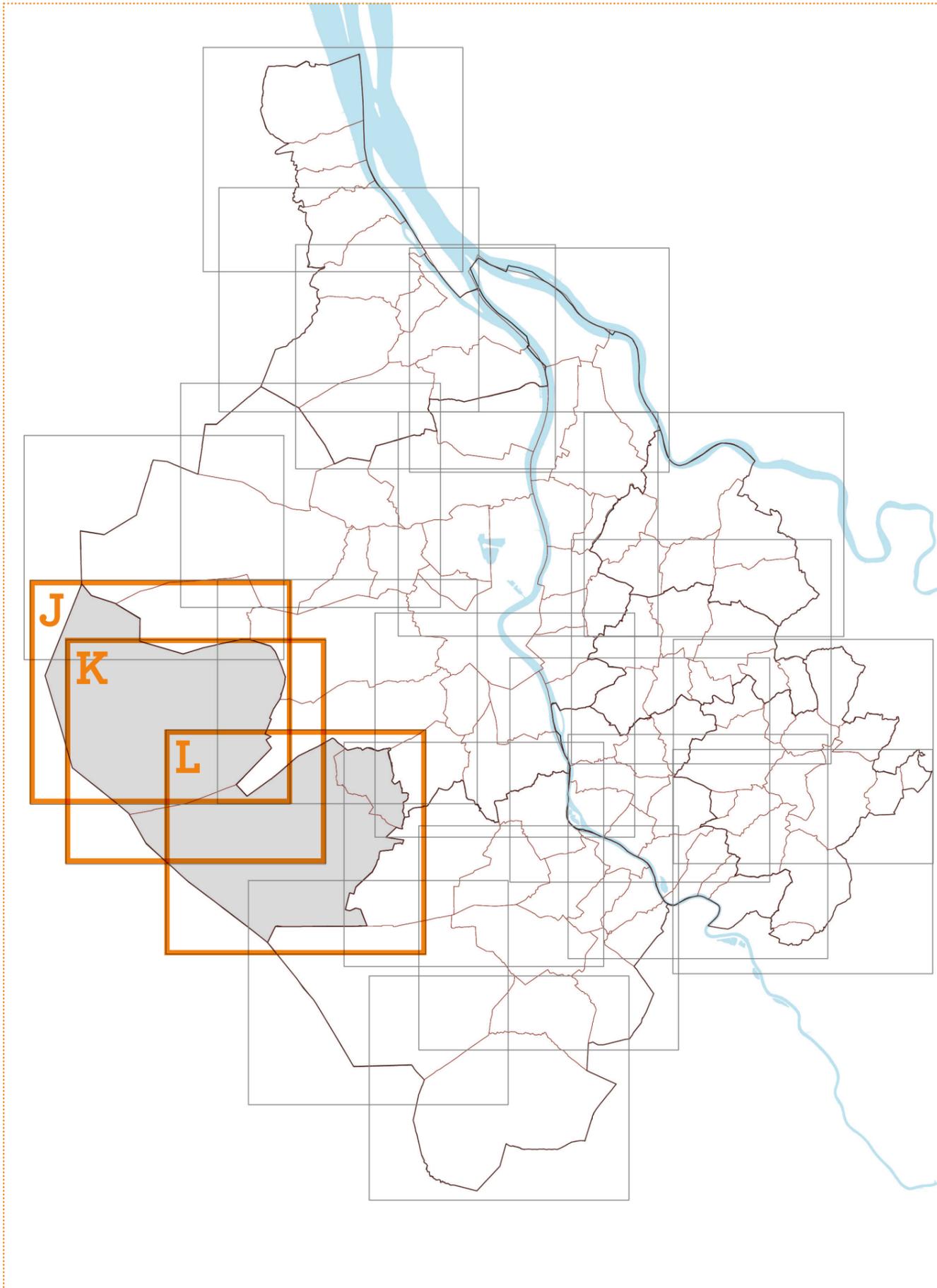


Envoyé en préfecture le 28/04/2025
 Reçu en préfecture le 28/04/2025
 Publié le 29/04/2025
 ID : 033-253304794-20250416-16_04_25_02_P2-AU



Communauté de communes Jalle eau bourde

Cestas
Canéjan
Saint Jean d'Ilac



Légende

Intensifier, structurer, recomposer les centralités autour des axes de transports collectifs structurants

Les portes métropolitaines et de la couronne (Réf. M3.)

- Créer des quartiers mixtes activités-services logements

Les centralités économiques et de services (Réf. Q2. M4.)

- Proposer des services de proximité et une offre de logements

Les cœurs de villes (Réf. Q2.)

- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour accroître la vie urbaine

Les centralités en devenir (Réf. Q2.)

- Intensifier pour « faire quartier »
- Structurer et constituer
- Interconnexions des réseaux de transports collectifs

Les zones commerciales et d'activités (Réf. Q2. M3.)

- Structurer dans leurs évolutions
- Recomposer et diversifier

Les centralités de gares (Réf. Q2.)

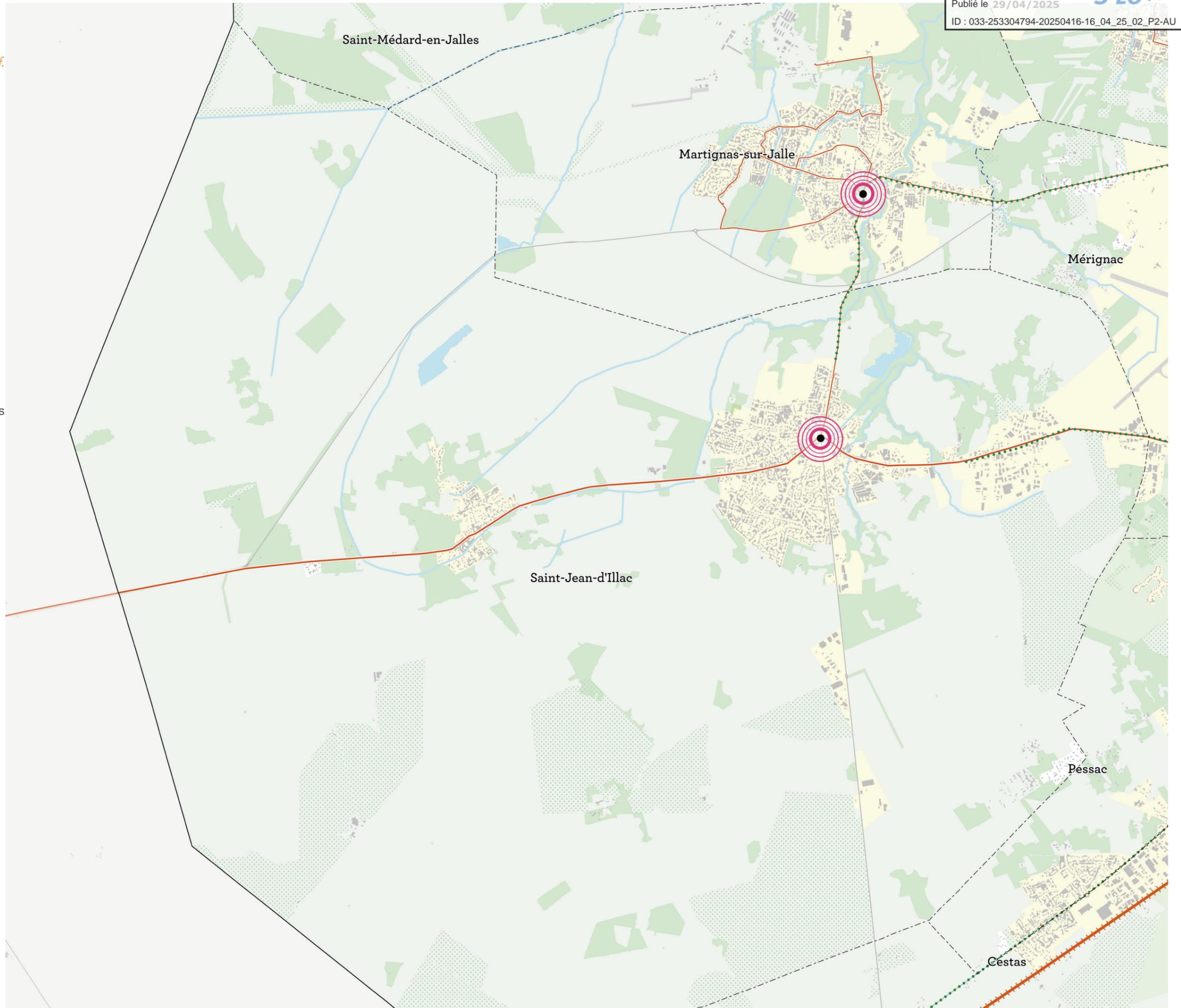
- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour créer un quartier attractif
- Recomposer et diversifier

Structurer un réseau express des mobilités adapté à l'horizon 2030

- Déployer le SERM ferroviaire (Réf. P1.)
- Connecter les lignes express ¹ (Réf. P2.)
- Connecter les transports collectifs ² (Réf. P2.)
- Développer des lignes de transports ³ (Réf. P3.)
- Compléter les voies vélo express (Réf. P4.)

Contenir l'urbanisation dans les enveloppes urbaines

- Enveloppes urbaines
- Encadrer l'évolution des secteurs de constructions isolées
- Cœur de villes
- Gares ferroviaires du SERM



Envoyé en préfecture le 28/04/2025
Reçu en préfecture le 28/04/2025
Publié le 29/04/2025
ID : 033-253304794-20250416-16_04_25_02_P2-AU



Légende

Intensifier, structurer, recomposer les centralités autour des axes de transports collectifs structurants

Les portes métropolitaines et de la couronne (Réf. M3.)

- Créer des quartiers mixtes activités-services logements

Les centralités économiques et de services (Réf. Q2. M4.)

- Proposer des services de proximité et une offre de logements

Les cœurs de villes (Réf. Q2.)

- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour accroître la vie urbaine

Les centralités en devenir (Réf. Q2.)

- Intensifier pour « faire quartier »
- Structurer et constituer
- Interconnexions des réseaux de transports collectifs

Les zones commerciales et d'activités (Réf. Q2. M3.)

- Structurer dans leurs évolutions
- Recomposer et diversifier

Les centralités de gares (Réf. Q2.)

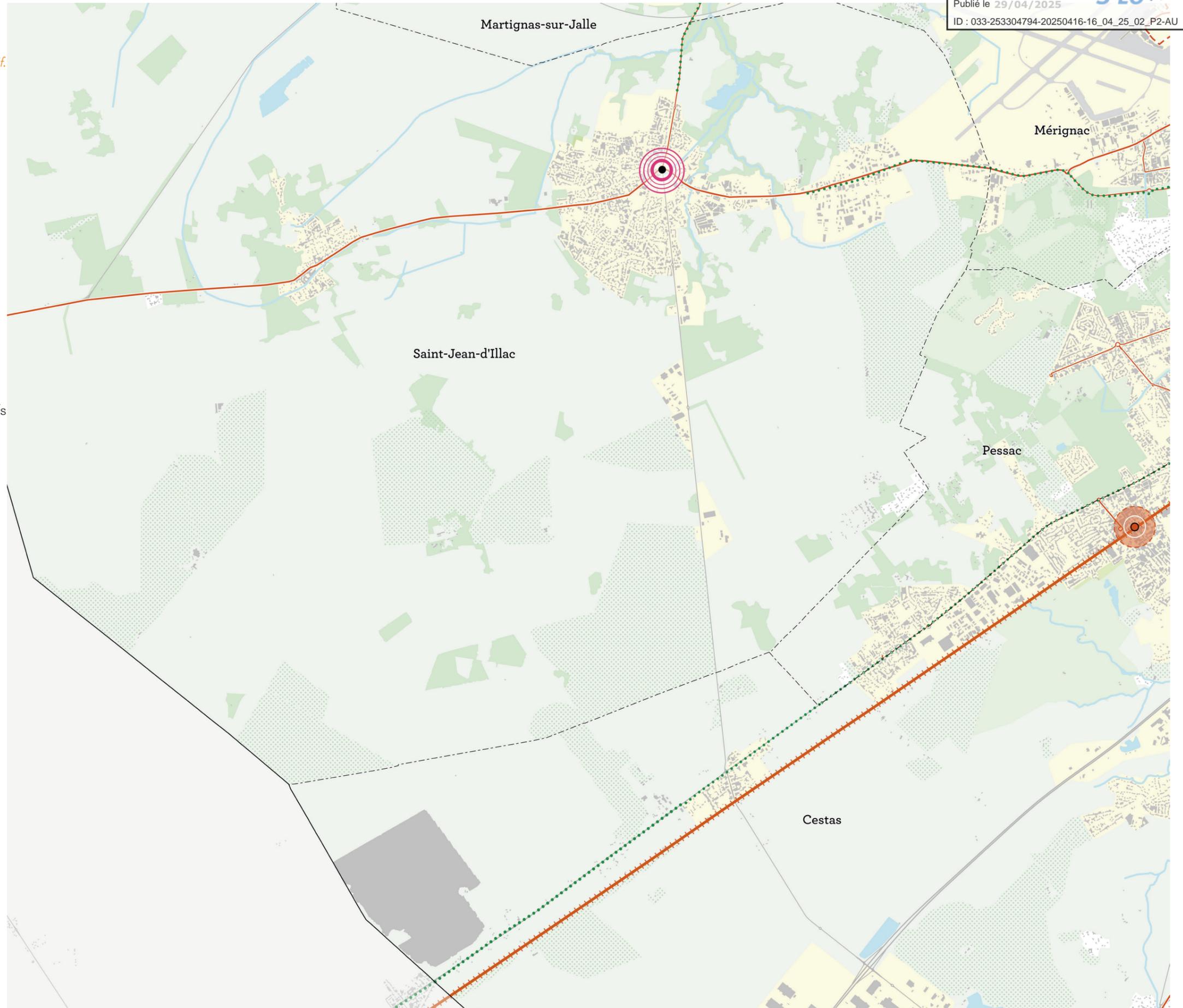
- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour créer un quartier attractif
- Recomposer et diversifier

Structurer un réseau express des mobilités adapté à l'horizon 2030

- Déployer le SERM ferroviaire (Réf. P1.)
- Connecter les lignes express ¹ (Réf. P2.)
- Connecter les transports collectifs ² (Réf. P2.)
- Développer des lignes de transports ³ (Réf. P3.)
- Compléter les voies vélo express (Réf. P4.)

Contenir l'urbanisation dans les enveloppes urbaines

- Enveloppes urbaines
- Encadrer l'évolution des secteurs de constructions isolées
- Cœur de villes
- Gares ferroviaires du SERM



[Jal]
Envoyé en préfecture le 28/04/2025
Reçu en préfecture le 28/04/2025
Publié le 29/04/2025
ID : 033-253304794-20250416-16_04_25_02_P2-AU
S²LO



Légende

Intensifier, structurer, recomposer les centralités autour des axes de transports collectifs structurants

Les portes métropolitaines et de la couronne (Réf. M3.)

- Créer des quartiers mixtes activités-services logements

Les centralités économiques et de services (Réf. Q2. M4.)

- Proposer des services de proximité et une offre de logements

Les cœurs de villes (Réf. Q2.)

- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour accroître la vie urbaine

Les centralités en devenir (Réf. Q2.)

- Intensifier pour « faire quartier »
- Structurer et constituer
- Interconnexions des réseaux de transports collectifs

Les zones commerciales et d'activités (Réf. Q2. M3.)

- Structurer dans leurs évolutions
- Recomposer et diversifier

Les centralités de gares (Réf. Q2.)

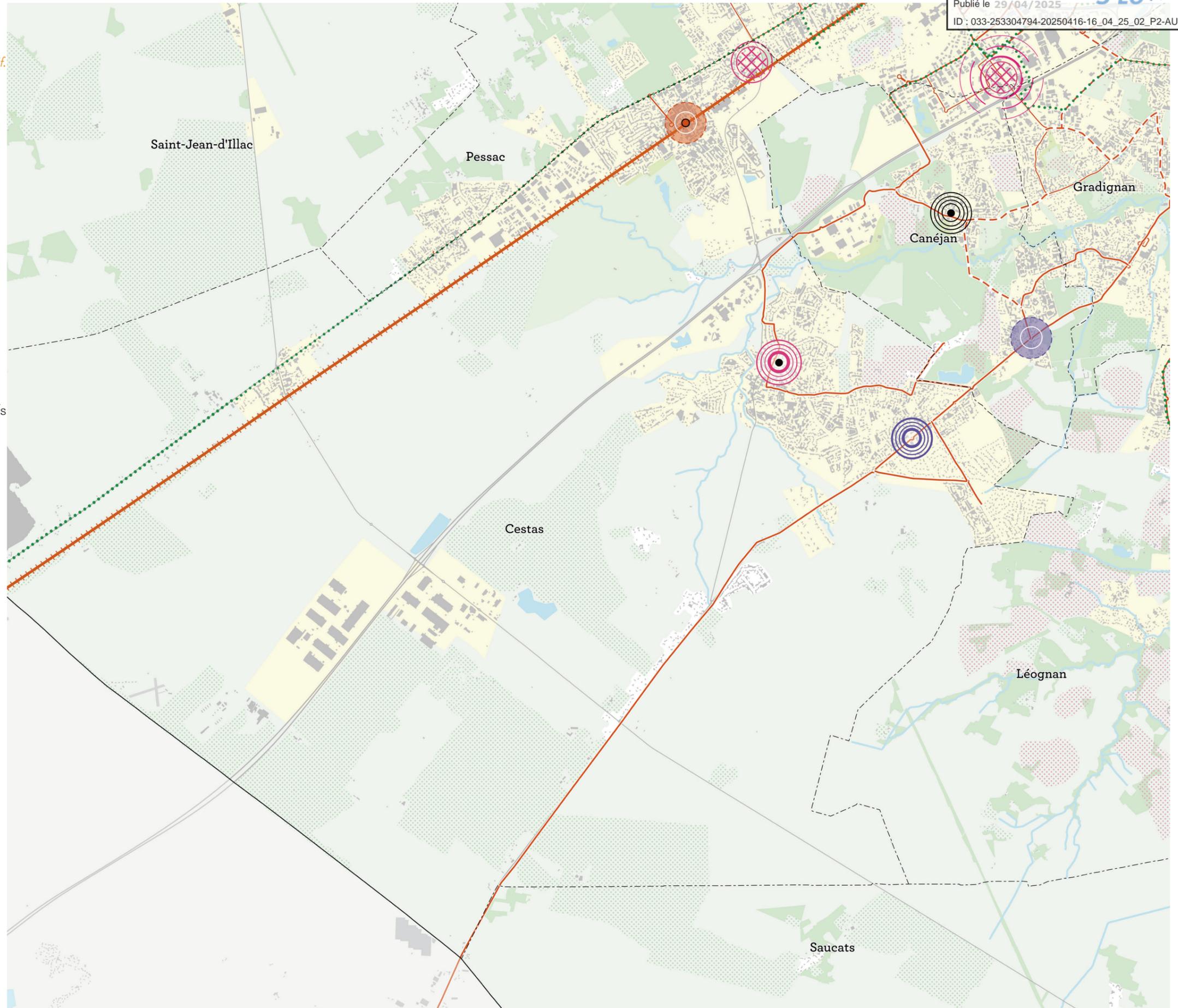
- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour créer un quartier attractif
- Recomposer et diversifier

Structurer un réseau express des mobilités adapté à l'horizon 2030

- Déployer le SERM ferroviaire (Réf. P1.)
- Connecter les lignes express ¹ (Réf. P2.)
- Connecter les transports collectifs ² (Réf. P2.)
- Développer des lignes de transports ³ (Réf. P3.)
- Compléter les voies vélo express (Réf. P4.)

Contenir l'urbanisation dans les enveloppes urbaines

- Enveloppes urbaines
- Encadrer l'évolution des secteurs de constructions isolées
- Cœur de villes
- Gares ferroviaires du SERM

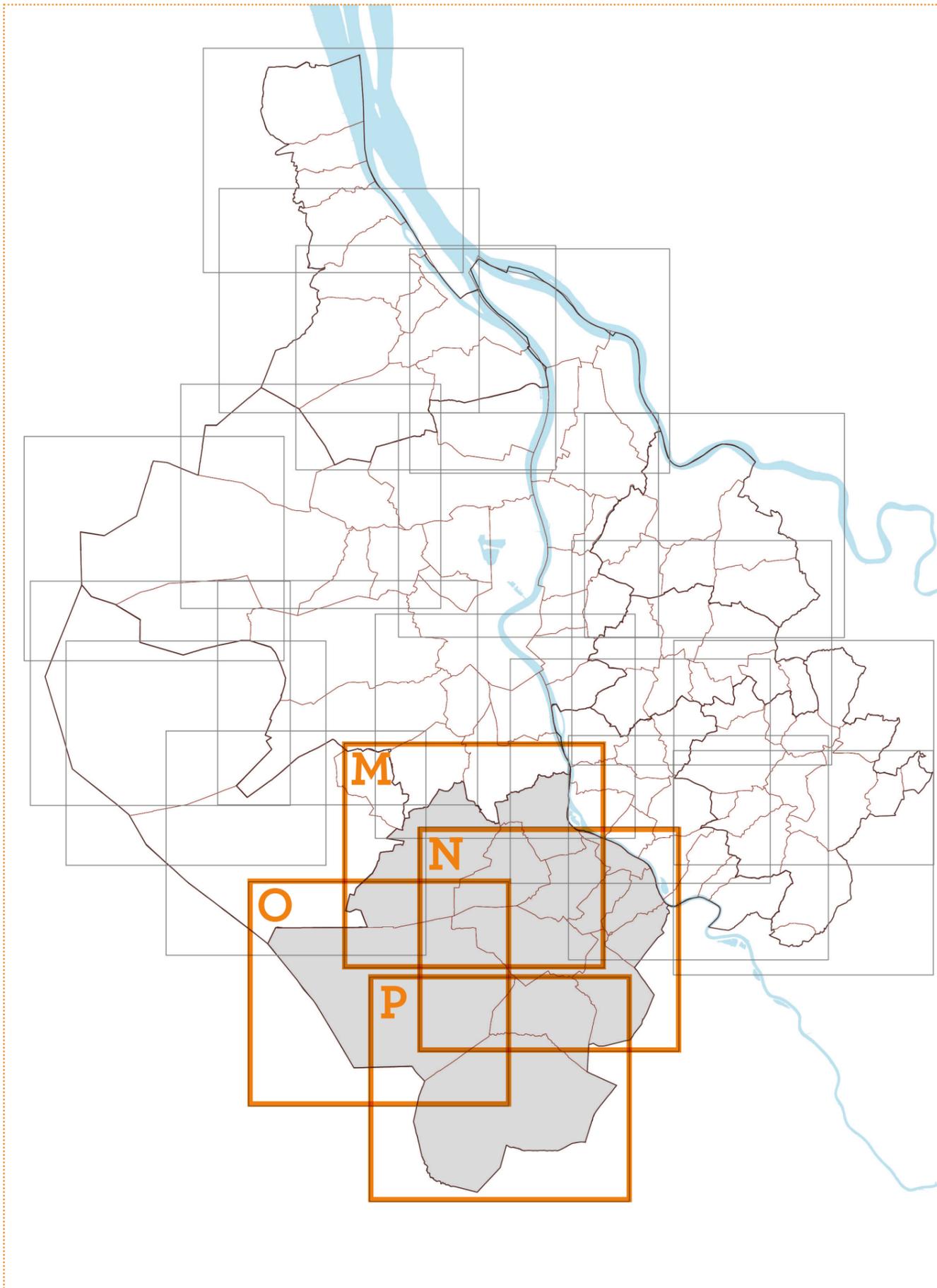


[Jal]
Envoyé en préfecture le 28/04/2025
Reçu en préfecture le 28/04/2025
Publié le 29/04/2025
ID : 033-253304794-20250416-16_04_25_02_P2-AU
S2LO



Communauté de communes Montesquieu

Ayguemorte-Les-Graves
Beautiran
Cabanac -et-Villagrains
Cadaujac
Castres-Gironde
Isle Saint-Georges
La Brède
Léognan
Martillac
Saint Médard d'Eyrans
Saint-Morillon
Saint-Selve
Saucats



Légende

Intensifier, structurer, recomposer les centralités autour des axes de transports collectifs structurants

Les portes métropolitaines et de la couronne (Réf. M3.)

- Créer des quartiers mixtes activités-services logements

Les centralités économiques et de services (Réf. Q2. M4.)

- Proposer des services de proximité et une offre de logements

Les cœurs de villes (Réf. Q2.)

- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour accroître la vie urbaine

Les centralités en devenir (Réf. Q2.)

- Intensifier pour « faire quartier »
- Structurer et constituer
- Interconnexions des réseaux de transports collectifs

Les zones commerciales et d'activités (Réf. Q2. M3.)

- Structurer dans leurs évolutions
- Recomposer et diversifier

Les centralités de gares (Réf. Q2.)

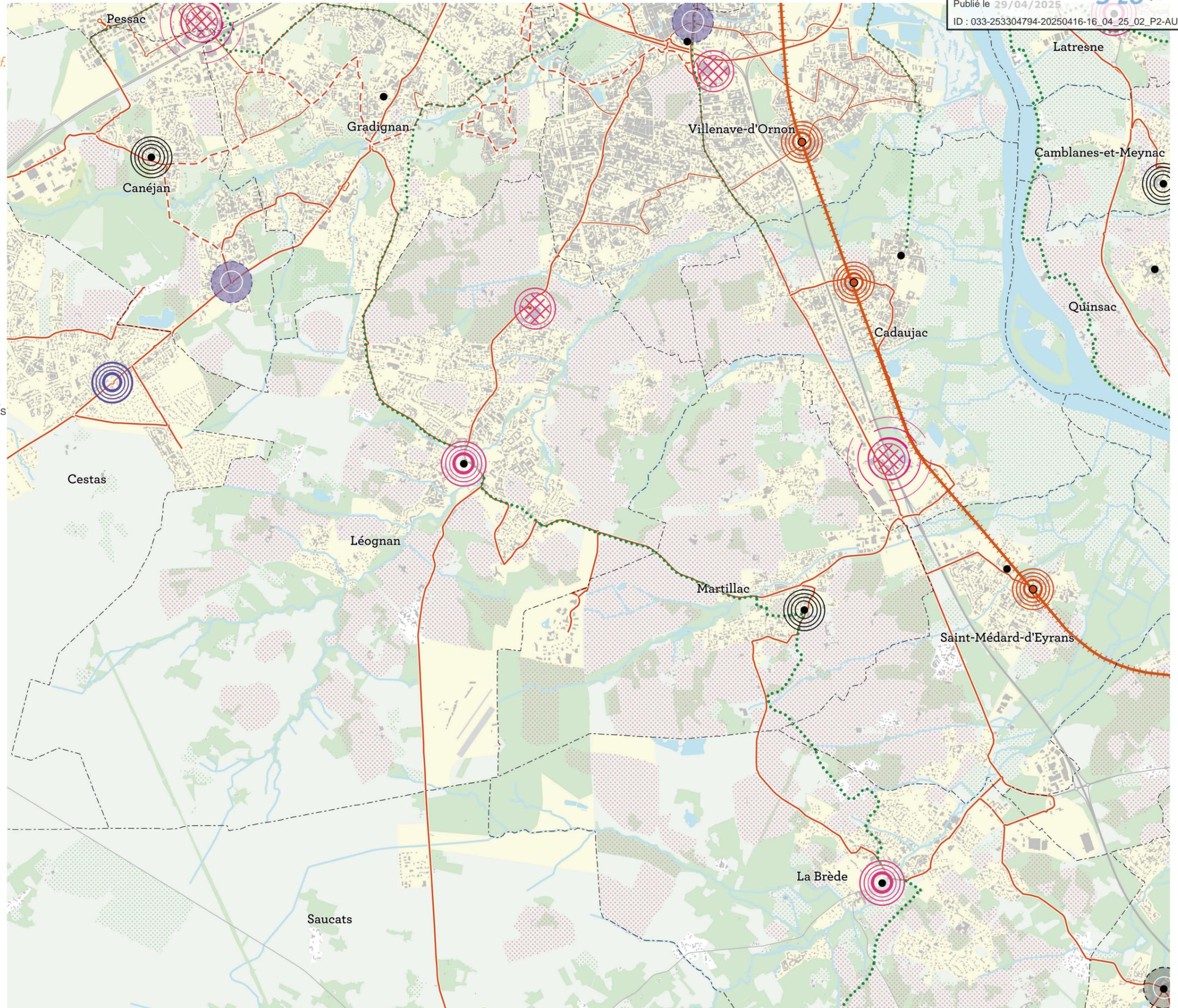
- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour créer un quartier attractif
- Recomposer et diversifier

Structurer un réseau express des mobilités adapté à l'horizon 2030

- Déployer le SERM ferroviaire (Réf. P1.)
- Connecter les lignes express ¹ (Réf. P2.)
- Connecter les transports collectifs ² (Réf. P2.)
- Développer des lignes de transports ³ (Réf. P3.)
- Compléter les voies vélo express (Réf. P4.)

Contenir l'urbanisation dans les enveloppes urbaines

- Enveloppes urbaines
- Encadrer l'évolution des secteurs de constructions isolées
- Cœur de villes
- Gares ferroviaires du SERM



Envoyé en préfecture le 28/04/2025
Reçu en préfecture le 28/04/2025
Publié le 29/04/2025
ID : 033-253304794-20250416-16_04_25_02_P2-AU

Légende

Intensifier, structurer, recomposer les centralités autour des axes de transports collectifs structurants

Les portes métropolitaines et de la couronne (Réf. M3.)

- Créer des quartiers mixtes activités-services logements

Les centralités économiques et de services (Réf. Q2. M4.)

- Proposer des services de proximité et une offre de logements

Les cœurs de villes (Réf. Q2.)

- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour accroître la vie urbaine

Les centralités en devenir (Réf. Q2.)

- Intensifier pour « faire quartier »
- Structurer et constituer
- Interconnexions des réseaux de transports collectifs

Les zones commerciales et d'activités (Réf. Q2. M3.)

- Structurer dans leurs évolutions
- Recomposer et diversifier

Les centralités de gares (Réf. Q2.)

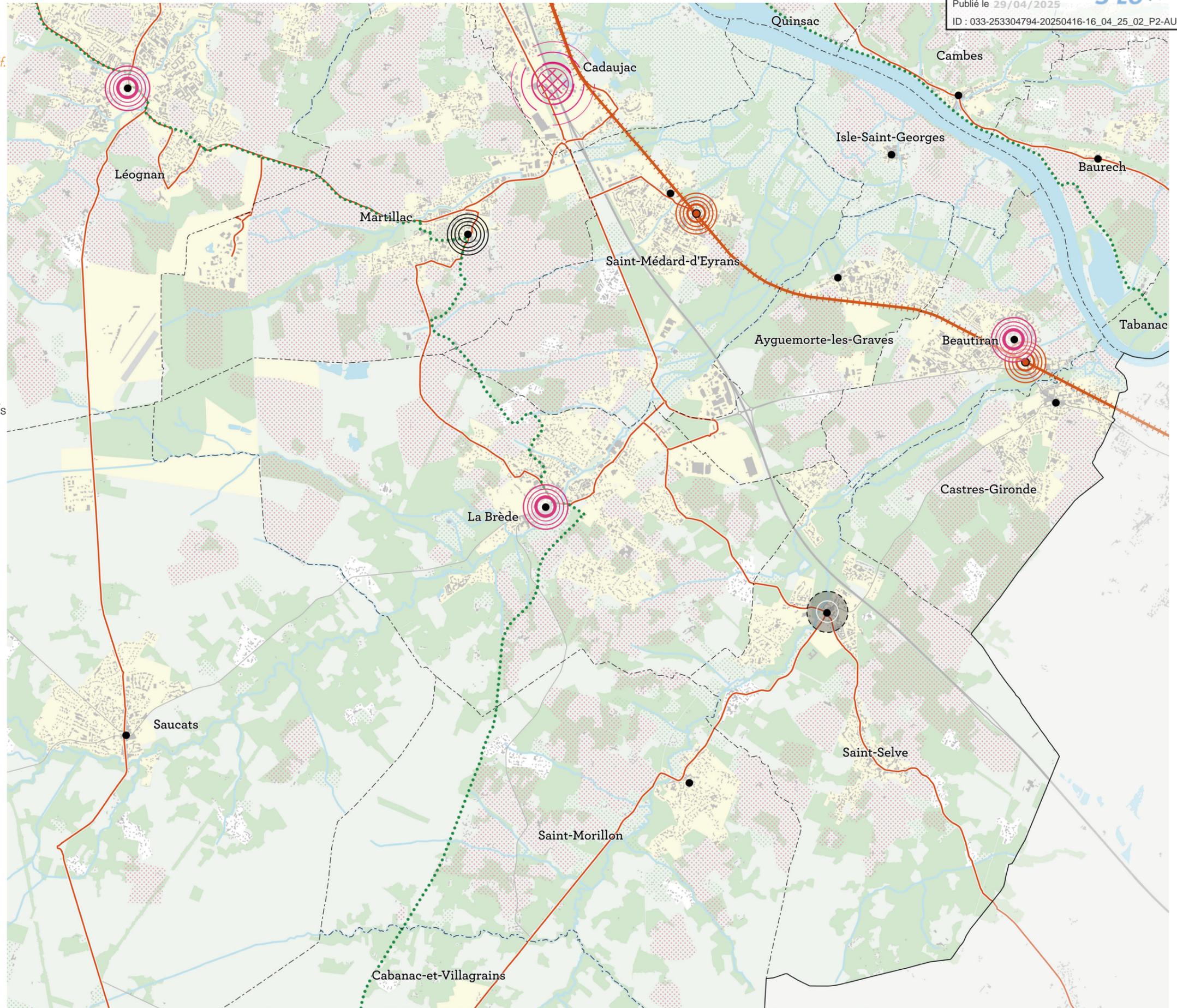
- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour créer un quartier attractif
- Recomposer et diversifier

Structurer un réseau express des mobilités adapté à l'horizon 2030

- Déployer le SERM ferroviaire (Réf. P1.)
- Connecter les lignes express ¹ (Réf. P2.)
- Connecter les transports collectifs ² (Réf. P2.)
- Développer des lignes de transports ³ (Réf. P3.)
- Compléter les voies vélo express (Réf. P4.)

Contenir l'urbanisation dans les enveloppes urbaines

- Enveloppes urbaines
- Encadrer l'évolution des secteurs de constructions isolées
- Cœur de villes
- Gares ferroviaires du SERM



Envoyé en préfecture le 28/04/2025
 Reçu en préfecture le 28/04/2025
 Publié le 29/04/2025
 ID : 033-253304794-20250416-16_04_25_02_P2-AU

Légende

Intensifier, structurer, recomposer les centralités autour des axes de transports collectifs structurants

Les portes métropolitaines et de la couronne (Réf. M3.)

- Créer des quartiers mixtes activités-services logements

Les centralités économiques et de services (Réf. Q2. M4.)

- Proposer des services de proximité et une offre de logements

Les cœurs de villes (Réf. Q2.)

- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour accroître la vie urbaine

Les centralités en devenir (Réf. Q2.)

- Intensifier pour « faire quartier »
- Structurer et constituer
- Interconnexions des réseaux de transports collectifs

Les zones commerciales et d'activités (Réf. Q2. M3.)

- Structurer dans leurs évolutions
- Recomposer et diversifier

Les centralités de gares (Réf. Q2.)

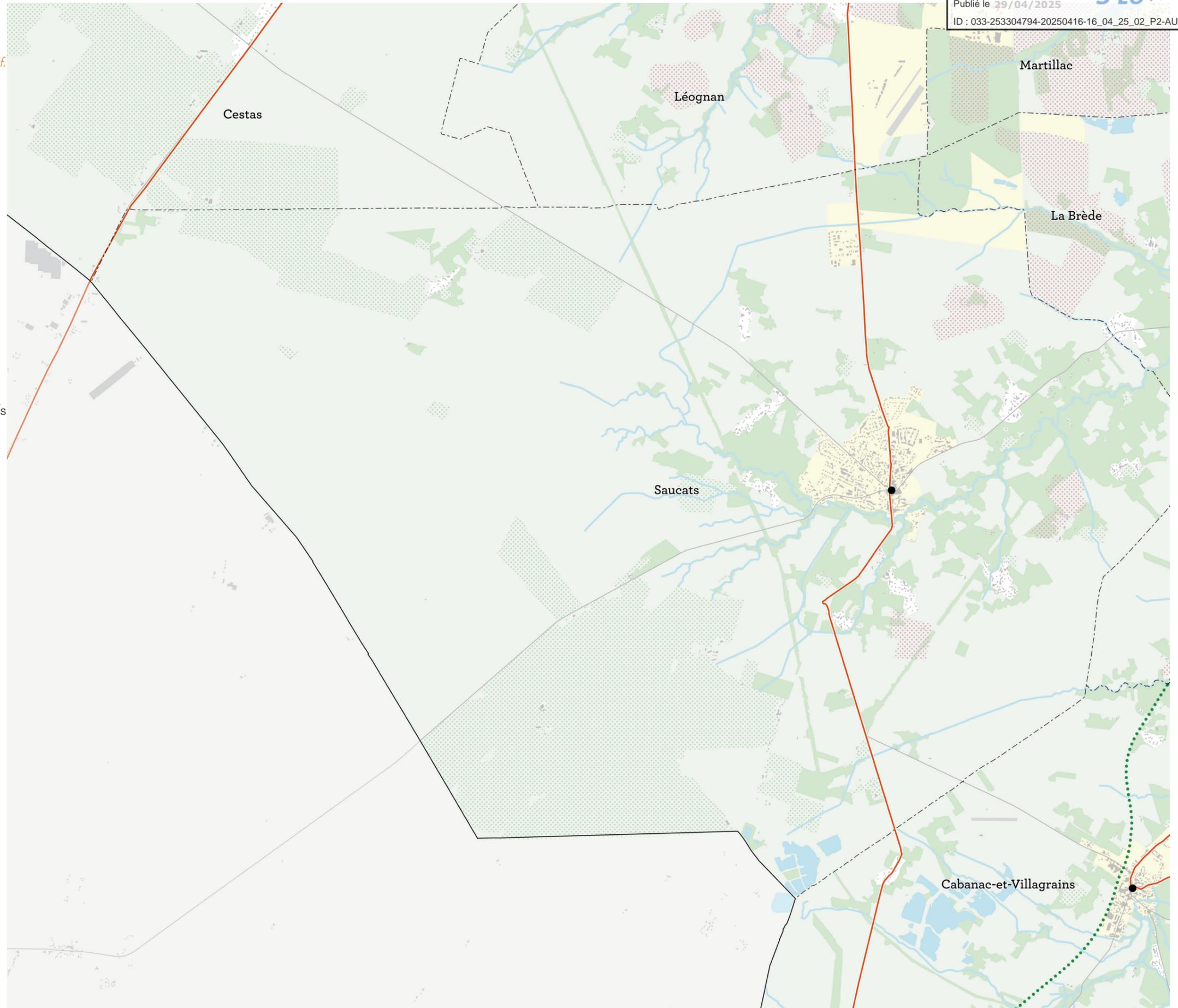
- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour créer un quartier attractif
- Recomposer et diversifier

Structurer un réseau express des mobilités adapté à l'horizon 2030

- Déployer le SERM ferroviaire (Réf. P1.)
- Connecter les lignes express ¹ (Réf. P2.)
- Connecter les transports collectifs ² (Réf. P2.)
- Développer des lignes de transports ³ (Réf. P3.)
- Compléter les voies vélo express (Réf. P4.)

Contenir l'urbanisation dans les enveloppes urbaines

- Enveloppes urbaines
- Encadrer l'évolution des secteurs de constructions isolées
- Cœur de villes
- Gares ferroviaires du SERM



Envoyé en préfecture le 28/04/2025
Reçu en préfecture le 28/04/2025
Publié le 29/04/2025
ID : 033-253304794-20250416-16_04_25_02_P2-AU



Légende

Intensifier, structurer, recomposer les centralités autour des axes de transports collectifs structurants

Les portes métropolitaines et de la couronne (Réf. M3.)

- Créer des quartiers mixtes activités-services logements

Les centralités économiques et de services (Réf. Q2, M4.)

- Proposer des services de proximité et une offre de logements

Les cœurs de villes (Réf. Q2.)

- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour accroître la vie urbaine

Les centralités en devenir (Réf. Q2.)

- Intensifier pour « faire quartier »
- Structurer et constituer
- Interconnexions des réseaux de transports collectifs

Les zones commerciales et d'activités (Réf. Q2, M3.)

- Structurer dans leurs évolutions
- Recomposer et diversifier

Les centralités de gares (Réf. Q2.)

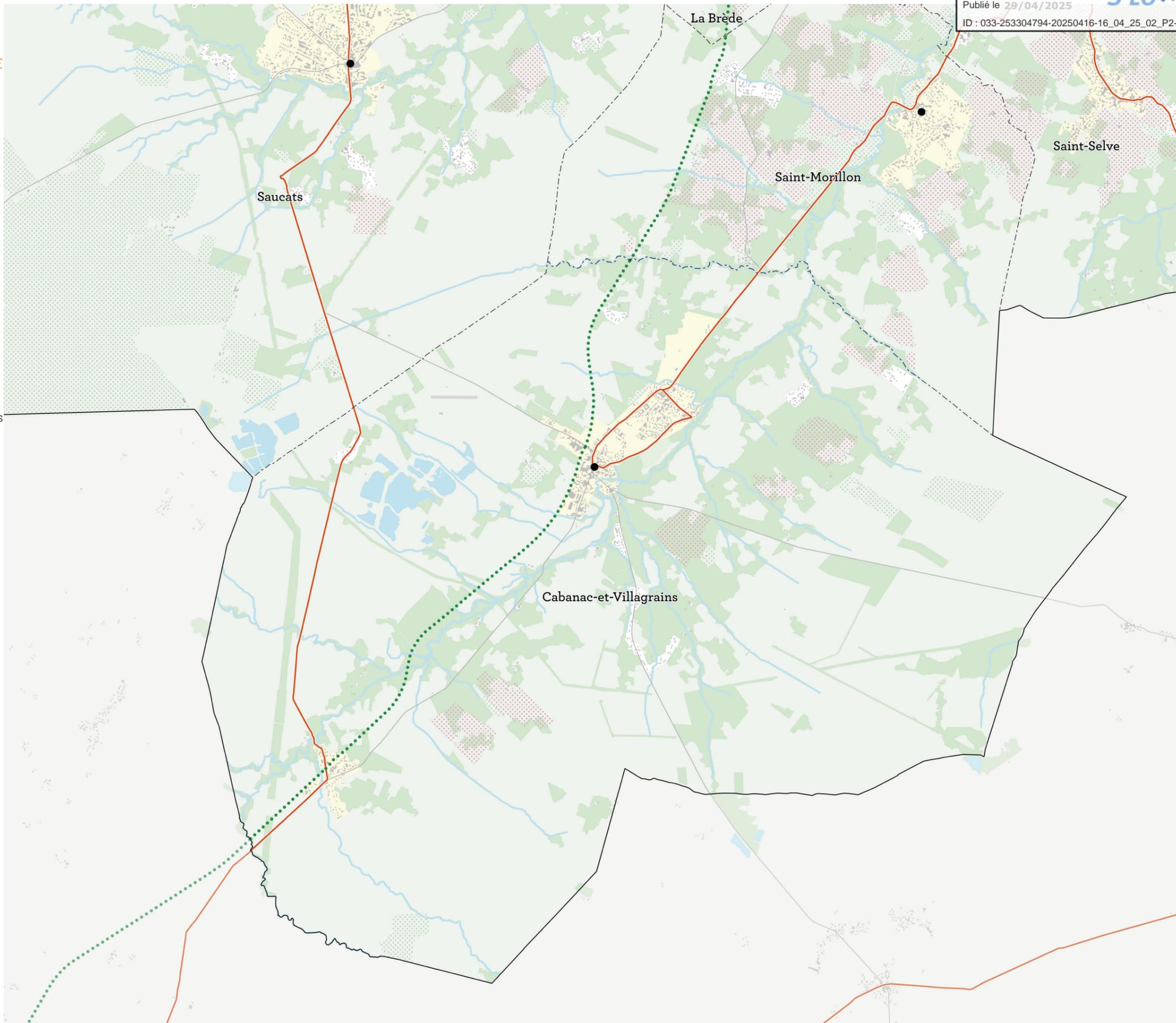
- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour créer un quartier attractif
- Recomposer et diversifier

Structurer un réseau express des mobilités adapté à l'horizon 2030

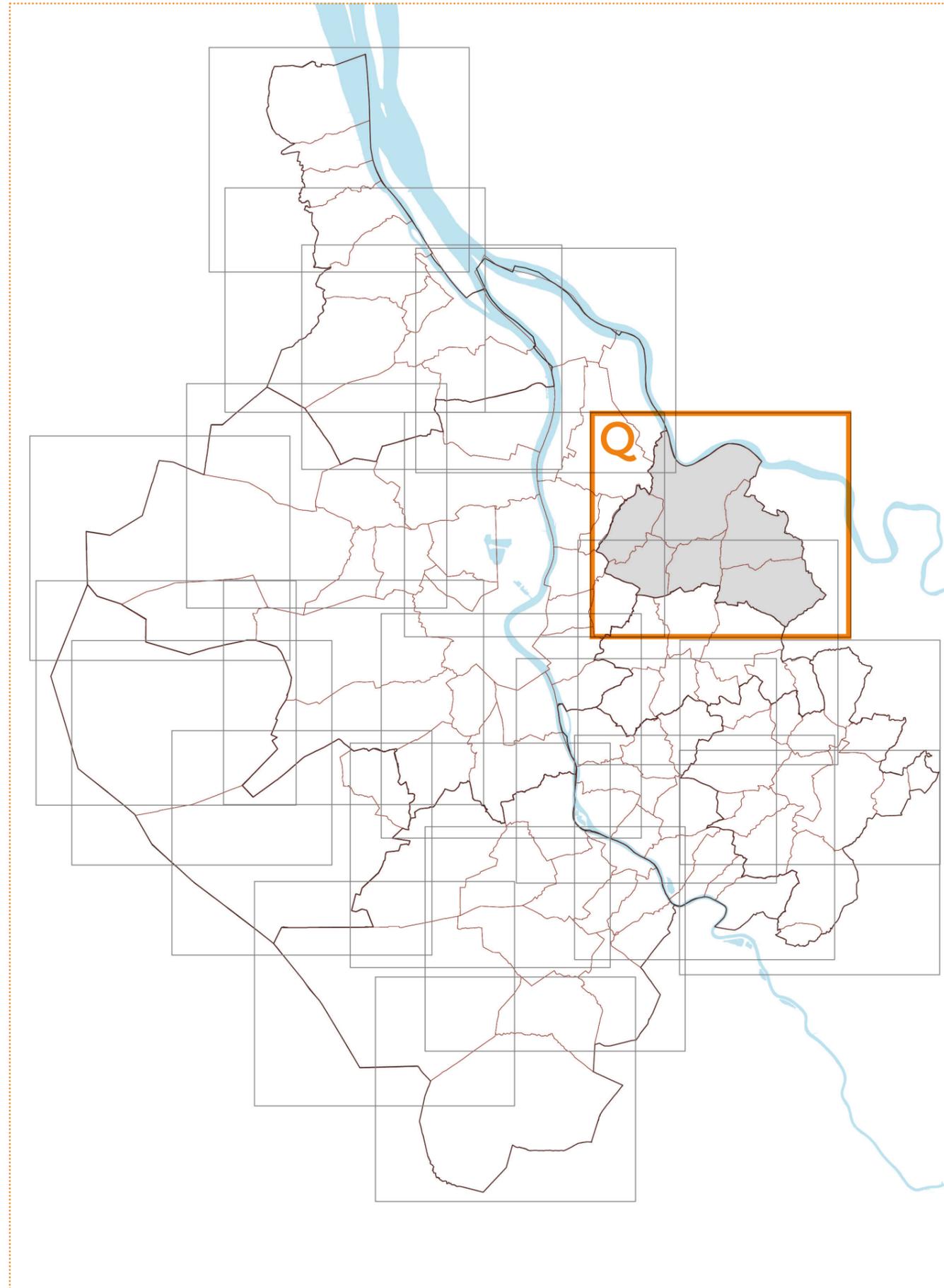
- Déployer le SERM ferroviaire (Réf. P1.)
- Connecter les lignes express ¹ (Réf. P2.)
- Connecter les transports collectifs ² (Réf. P2.)
- Développer des lignes de transports ³ (Réf. P3.)
- Compléter les voies vélo express (Réf. P4.)

Contenir l'urbanisation dans les enveloppes urbaines

- Enveloppes urbaines
- Encadrer l'évolution des secteurs de constructions isolées
- Cœur de villes
- Gares ferroviaires du SERM



Envoyé en préfecture le 28/04/2025
Reçu en préfecture le 28/04/2025
Publié le 29/04/2025
ID : 033-253304794-20250416-16_04_25_02_P2-AU



Communauté de communes Rives de la Laurence

Beychac-et-Cailleau
Montussan
Sainte-Eulalie
Saint-Loubès
Saint-Sulpice-et-Cameyrac
Yvrac

Légende

Intensifier, structurer, recomposer les centralités autour des axes de transports collectifs structurants

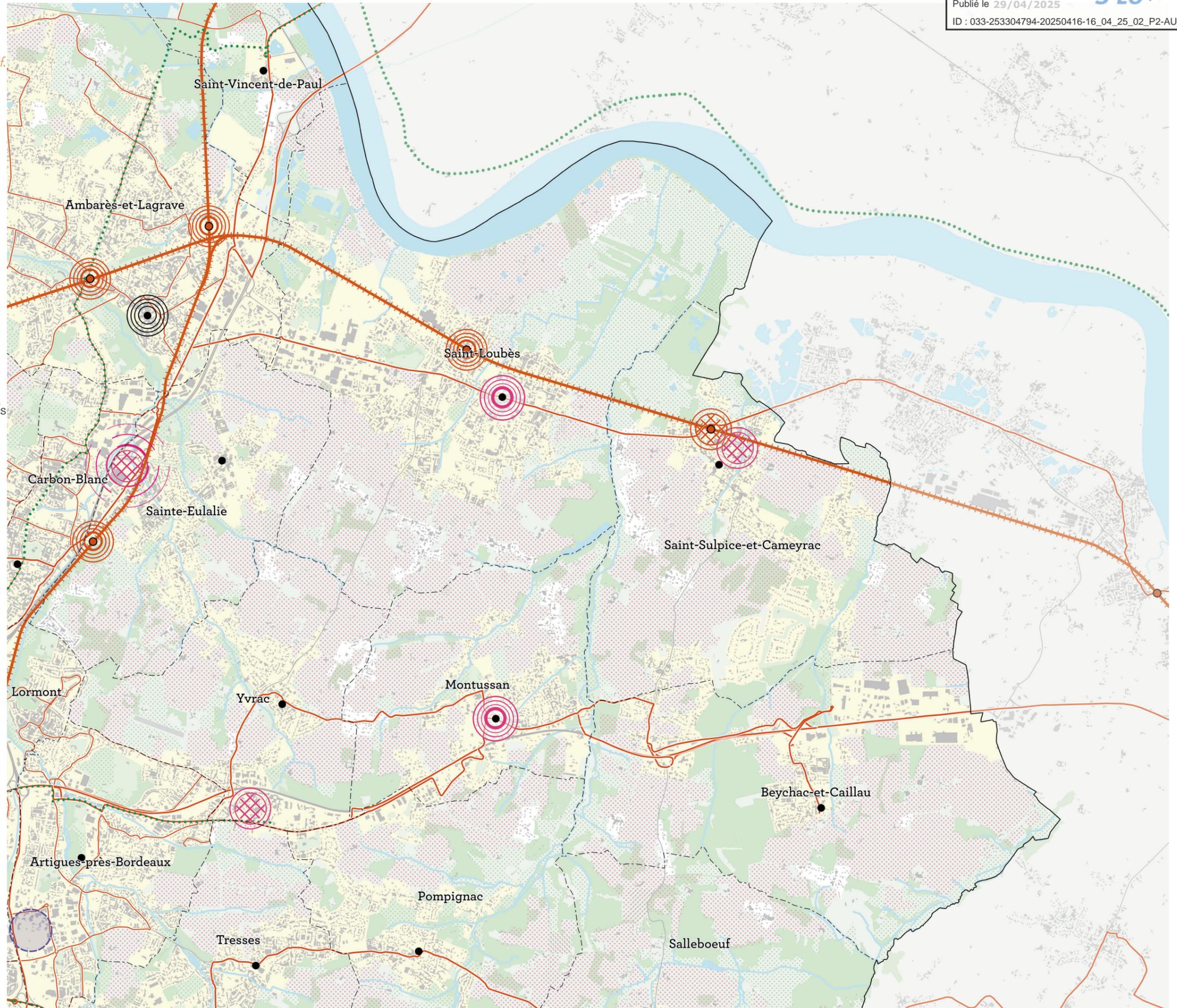
- Les portes métropolitaines et de la couronne (Réf. M3.)**
Créer des quartiers mixtes activités-services logements
- Les centralités économiques et de services (Réf. Q2. M4.)**
Proposer des services de proximité et une offre de logements
- Les cœurs de villes (Réf. Q2.)**
Intensifier autour de l'existant
Structurer pour accroître la vie urbaine
- Les centralités en devenir (Réf. Q2.)**
Intensifier pour « faire quartier »
Structurer et constituer
Interconnexions des réseaux de transports collectifs
- Les zones commerciales et d'activités (Réf. Q2. M3.)**
Structurer dans leurs évolutions
Recomposer et diversifier
- Les centralités de gares (Réf. Q2.)**
Intensifier autour de l'existant
Structurer pour créer un quartier attractif
Recomposer et diversifier

Structurer un réseau express des mobilités adapté à l'horizon 2030

- Déployer le SERM ferroviaire (Réf. P1.)
- Connecter les lignes express ¹ (Réf. P2.)
- Connecter les transports collectifs ² (Réf. P2.)
- Développer des lignes de transports ³ (Réf. P3.)
- Compléter les voies vélo express (Réf. P4.)

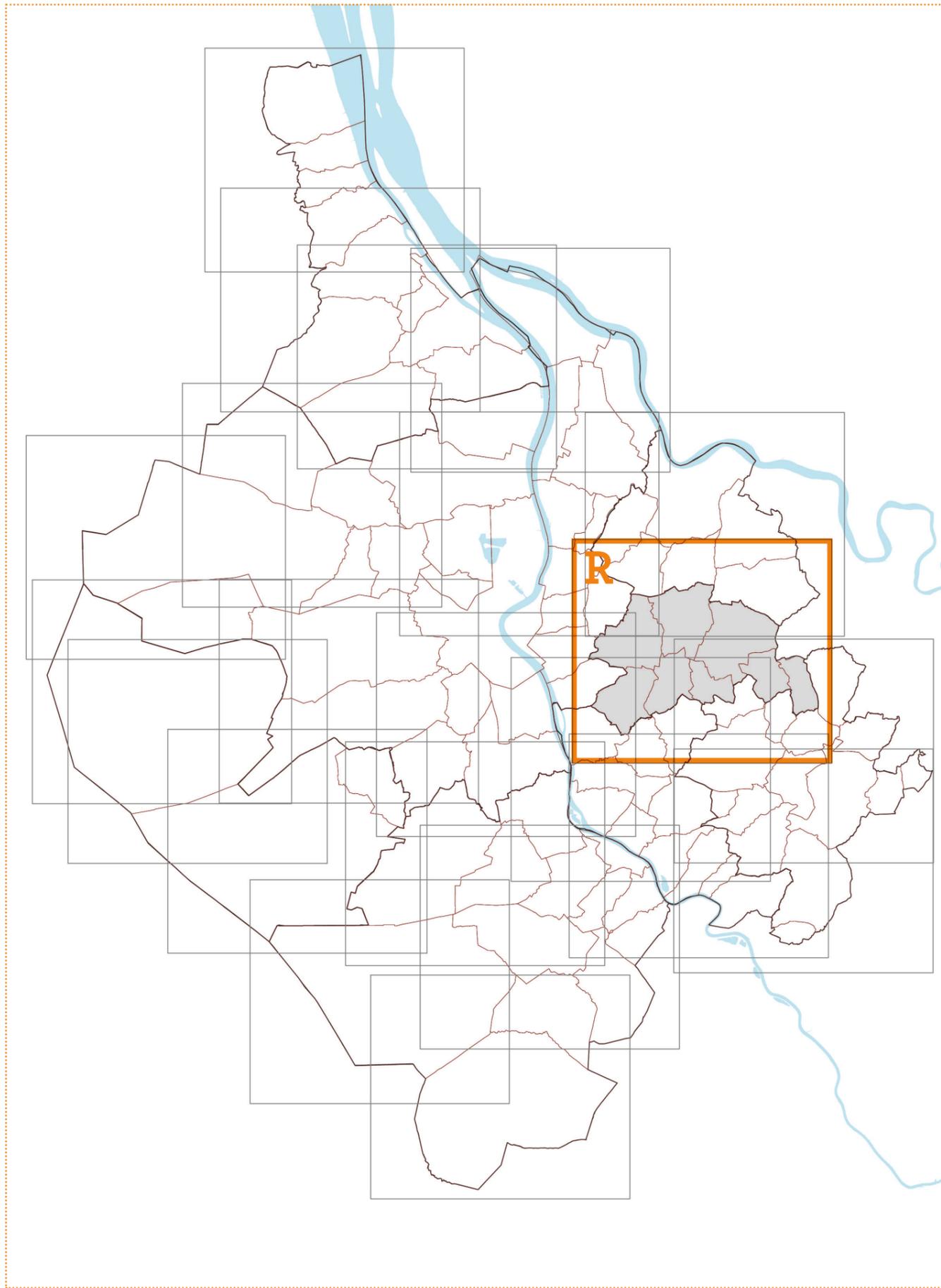
Contenir l'urbanisation dans les enveloppes urbaines

- Enveloppes urbaines
- Encadrer l'évolution des secteurs de constructions isolées
- Cœur de villes
- Gares ferroviaires du SERM



Communauté de communes Coteaux bordelais

- Tresses
- Bonnetan
- Camarsac
- Carignan-de-Bordeaux
- Croignon
- Fargues-Saint-Hilaire
- Pompignac
- Salleboeuf



Légende

Intensifier, structurer, recomposer les centralités autour des axes de transports collectifs structurants

Les portes métropolitaines et de la couronne (Réf. M3.)

- Créer des quartiers mixtes activités-services logements

Les centralités économiques et de services (Réf. Q2. M4.)

- Proposer des services de proximité et une offre de logements

Les cœurs de villes (Réf. Q2.)

- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour accroître la vie urbaine

Les centralités en devenir (Réf. Q2.)

- Intensifier pour « faire quartier »
- Structurer et constituer
- Interconnexions des réseaux de transports collectifs

Les zones commerciales et d'activités (Réf. Q2. M3.)

- Structurer dans leurs évolutions
- Recomposer et diversifier

Les centralités de gares (Réf. Q2.)

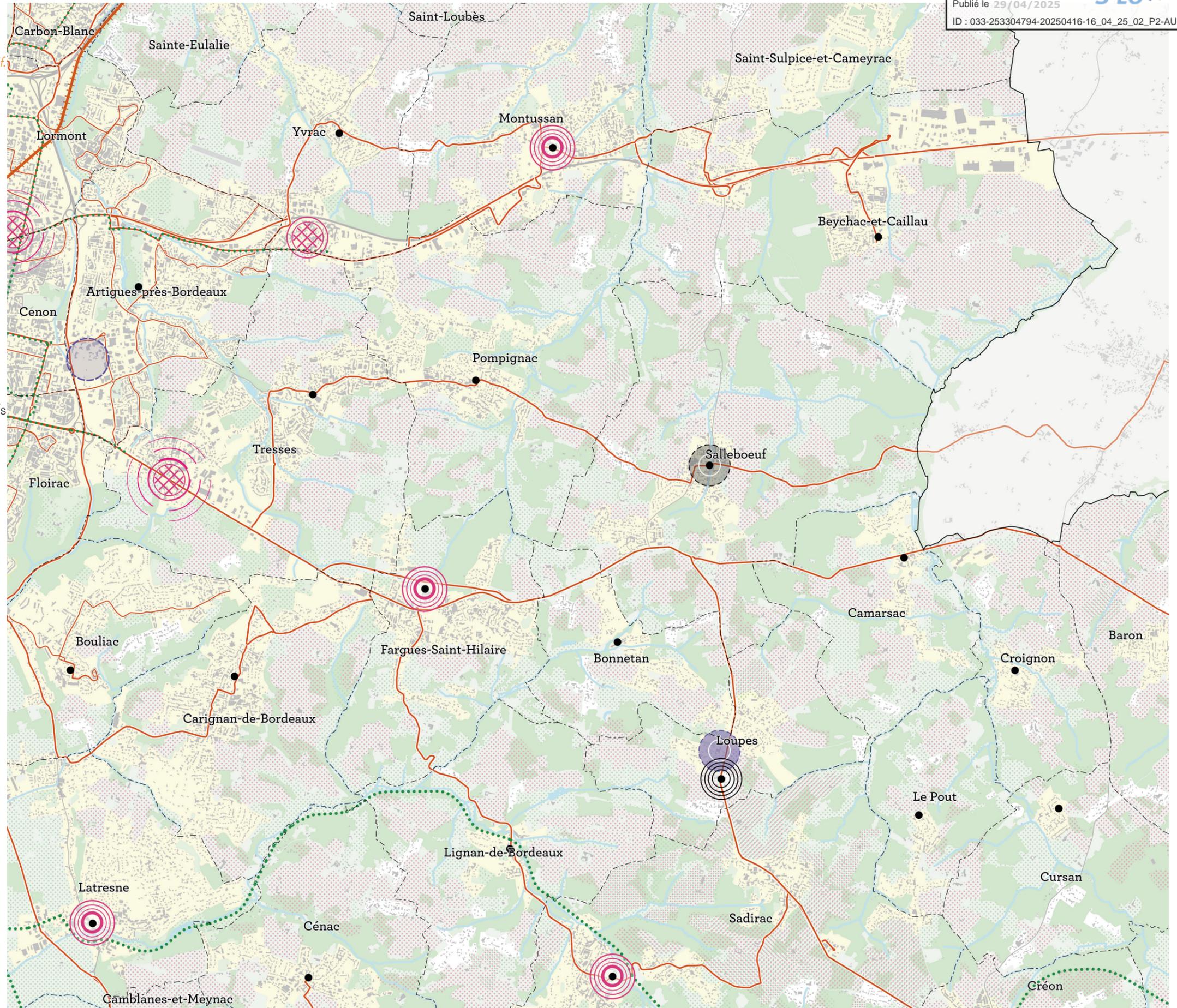
- Intensifier autour de l'existant
- Structurer pour créer un quartier attractif
- Recomposer et diversifier

Structurer un réseau express des mobilités adapté à l'horizon 2030

- Déployer le SERM ferroviaire (Réf. P1.)
- Connecter les lignes express ¹ (Réf. P2.)
- Connecter les transports collectifs ² (Réf. P2.)
- Développer des lignes de transports ³ (Réf. P3.)
- Compléter les voies vélo express (Réf. P4.)

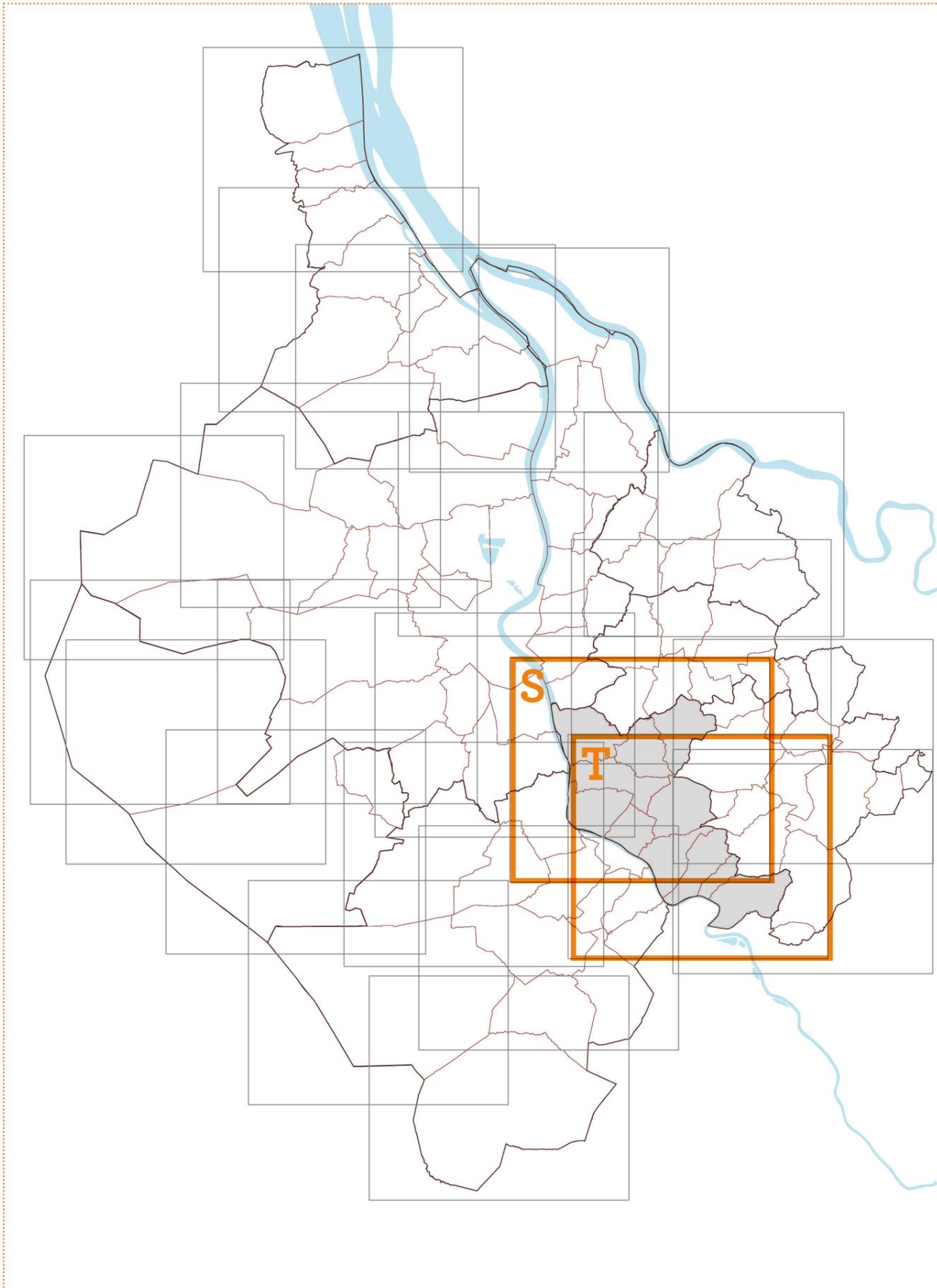
Contenir l'urbanisation dans les enveloppes urbaines

- Enveloppes urbaines
- Encadrer l'évolution des secteurs de constructions isolées
- Cœur de villes
- Gares ferroviaires du SERM



Communauté de communes Portes de l'Entre-deux-mers

Baurech
Cambes
Camblanes-et-Meynac
Cénac
Langoiran
Latresne
Le Tourne
Lignan-de-Bordeaux
Quinsac
Saint-Caprais de Bordeaux
Tabanac



Légende

Intensifier, structurer, recomposer les centralités autour des axes de transports collectifs structurants

Les portes métropolitaines et de la couronne (Réf. M3.)

Créer des quartiers mixtes activités-services logements

Les centralités économiques et de services (Réf. Q2. M4.)

Proposer des services de proximité et une offre de logements

Les cœurs de villes (Réf. Q2.)

Intensifier autour de l'existant

Structurer pour accroître la vie urbaine

Les centralités en devenir (Réf. Q2.)

Intensifier pour « faire quartier »

Structurer et constituer

Interconnexions des réseaux de transports collectifs

Les zones commerciales et d'activités

(Réf. Q2. M3.)

Structurer dans leurs évolutions

Recomposer et diversifier

Les centralités de gares (Réf. Q2.)

Intensifier autour de l'existant

Structurer pour créer un quartier attractif

Recomposer et diversifier

Structurer un réseau express des mobilités adapté à l'horizon 2030

Déployer le SERM ferroviaire (Réf. P1.)

Connecter les lignes express 1 (Réf. P2.)

Connecter les transports collectifs 2 (Réf. P2.)

Développer des lignes de transports 3 (Réf. P3.)

Compléter les voies vélo express (Réf. P4.)

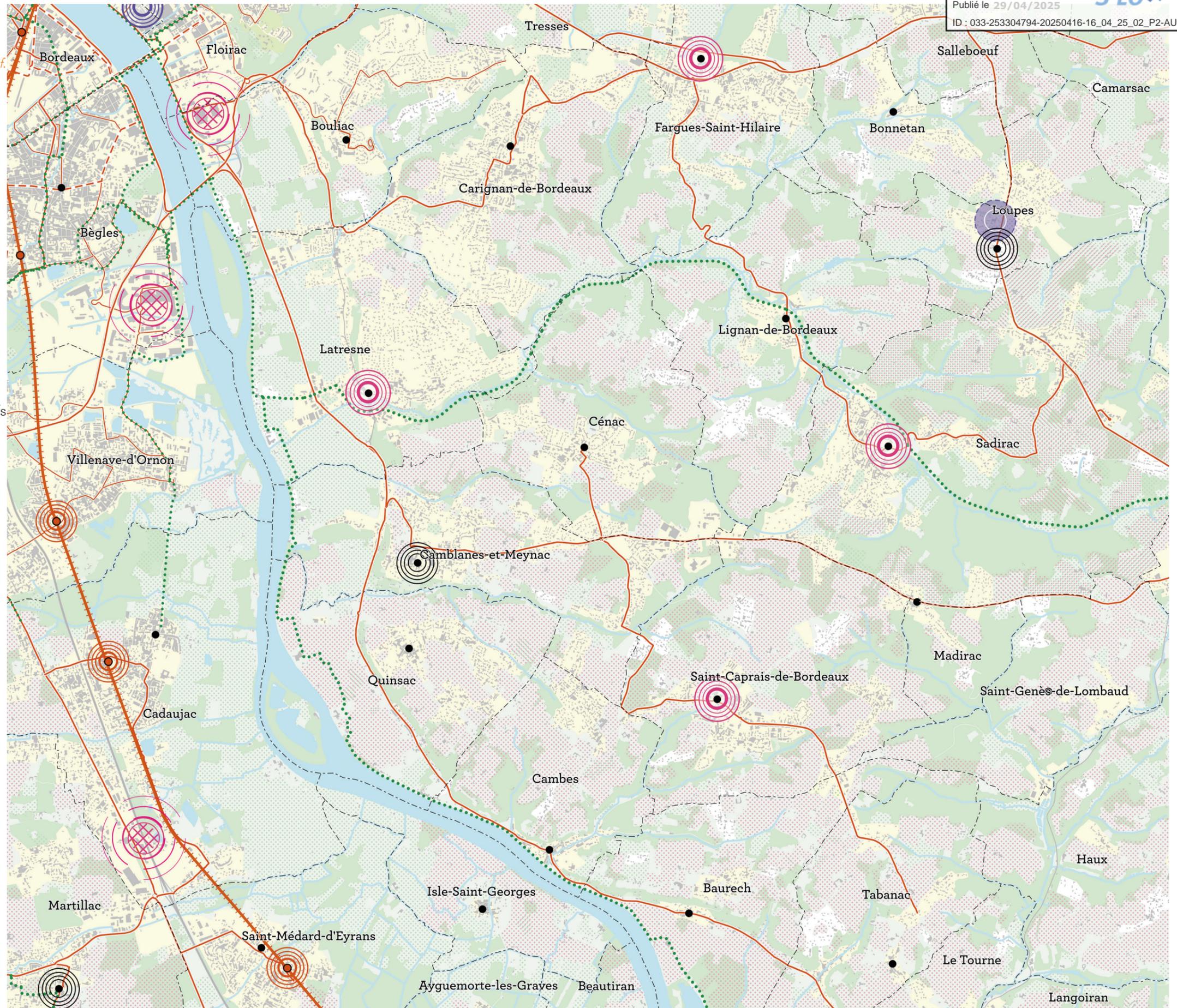
Contenir l'urbanisation dans les enveloppes urbaines

Enveloppes urbaines

Encadrer l'évolution des secteurs de constructions isolées

Cœur de villes

Gares ferroviaires du SERM



Légende

Intensifier, structurer, recomposer les centralités autour des axes de transports collectifs structurants

Les portes métropolitaines et de la couronne (Réf. M3.)

Créer des quartiers mixtes activités-services logements

Les centralités économiques et de services (Réf. Q2. M4.)

Proposer des services de proximité et une offre de logements

Les cœurs de villes (Réf. Q2.)

Intensifier autour de l'existant

Structurer pour accroître la vie urbaine

Les centralités en devenir (Réf. Q2.)

Intensifier pour « faire quartier »

Structurer et constituer

Interconnexions des réseaux de transports collectifs

Les zones commerciales et d'activités (Réf. Q2. M3.)

Structurer dans leurs évolutions

Recomposer et diversifier

Les centralités de gares (Réf. Q2.)

Intensifier autour de l'existant

Structurer pour créer un quartier attractif

Recomposer et diversifier

Structurer un réseau express des mobilités adapté à l'horizon 2030

Déployer le SERM ferroviaire (Réf. P1.)

Connecter les lignes express ¹ (Réf. P2.)

Connecter les transports collectifs ² (Réf. P2.)

Développer des lignes de transports ³ (Réf. P3.)

Compléter les voies vélo express (Réf. P4.)

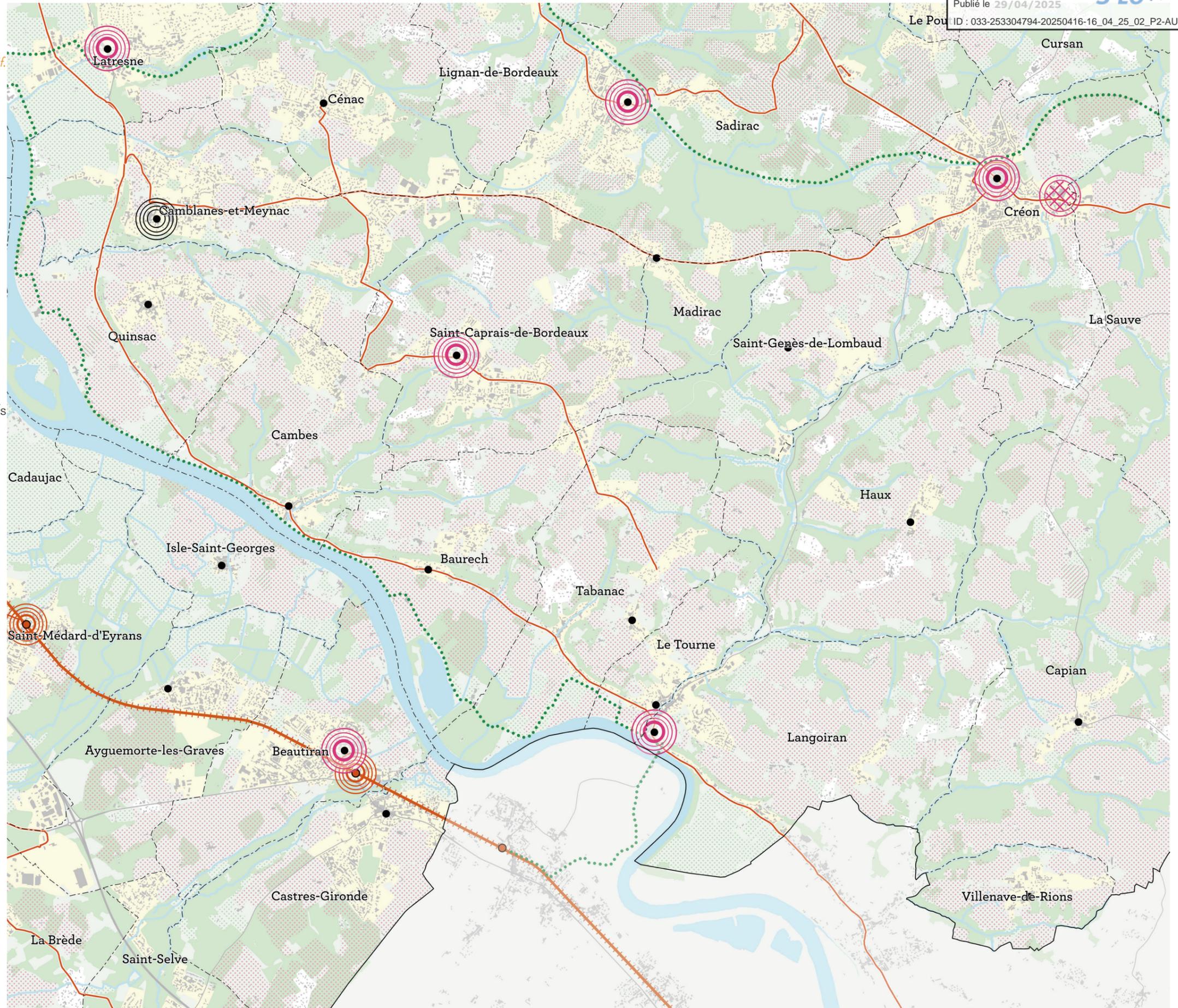
Contenir l'urbanisation dans les enveloppes urbaines

Enveloppes urbaines

Encadrer l'évolution des secteurs de constructions isolées

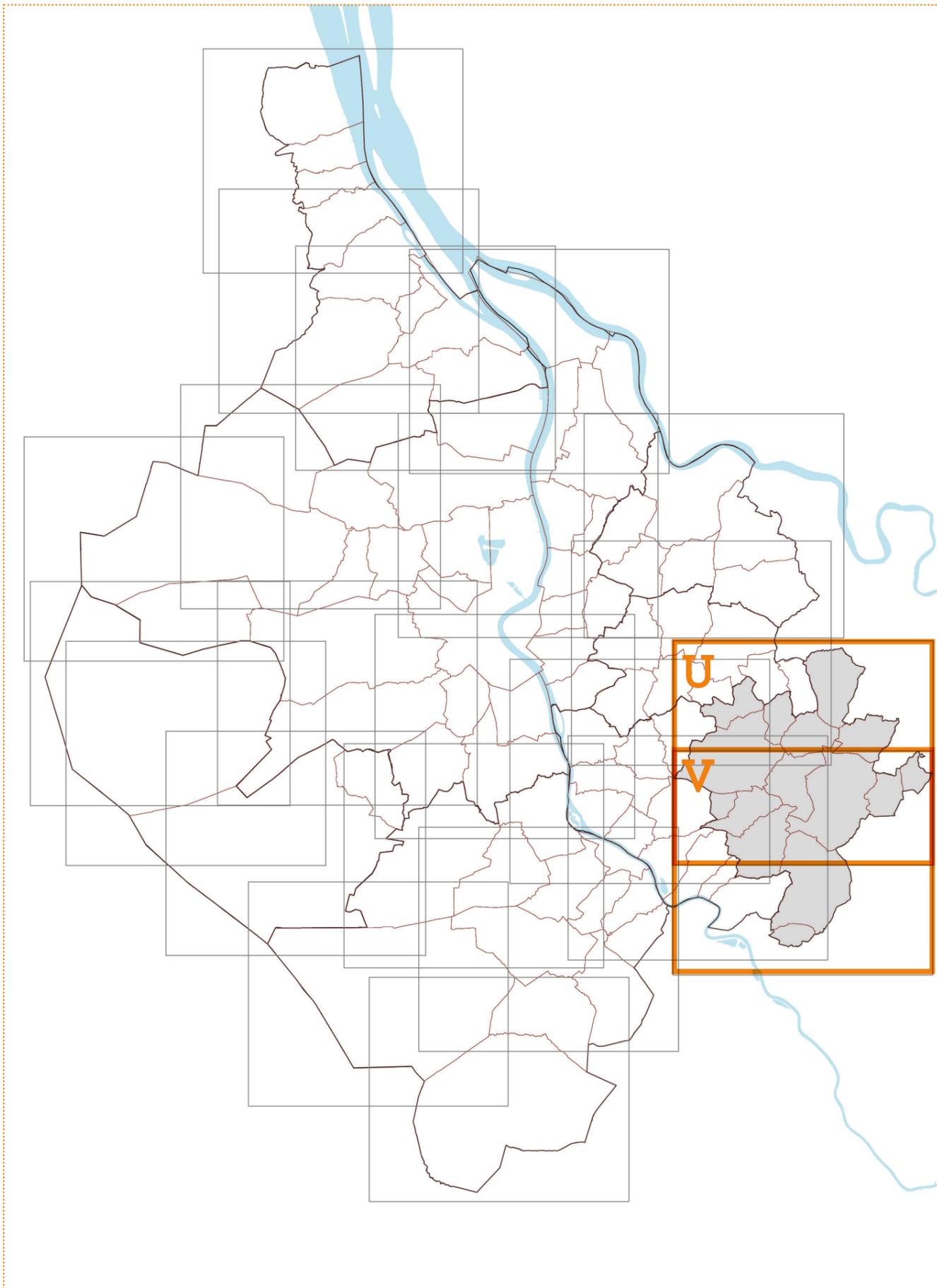
Cœur de villes

Gares ferroviaires du SERM



Communauté de communes Créonnais

- Baron
- Blésignac
- Camiac-et-Saint-Denis
- Capian
- Créon
- Cursan
- Haux
- La Sauve-Majeure
- Le Pout
- Loupes
- Madirac
- Sadirac
- Saint Genès de Lombaud
- Saint Léon
- Villenave-de-Rions



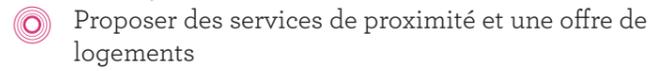
Légende

Intensifier, structurer, recomposer les centralités autour des axes de transports collectifs structurants

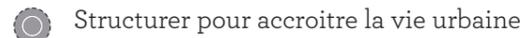
Les portes métropolitaines et de la couronne (Réf. M3.)



Les centralités économiques et de services (Réf. Q2. M4.)



Les cœurs de villes (Réf. Q2.)



Les centralités en devenir (Réf. Q2.)



Les zones commerciales et d'activités (Réf. Q2. M3.)



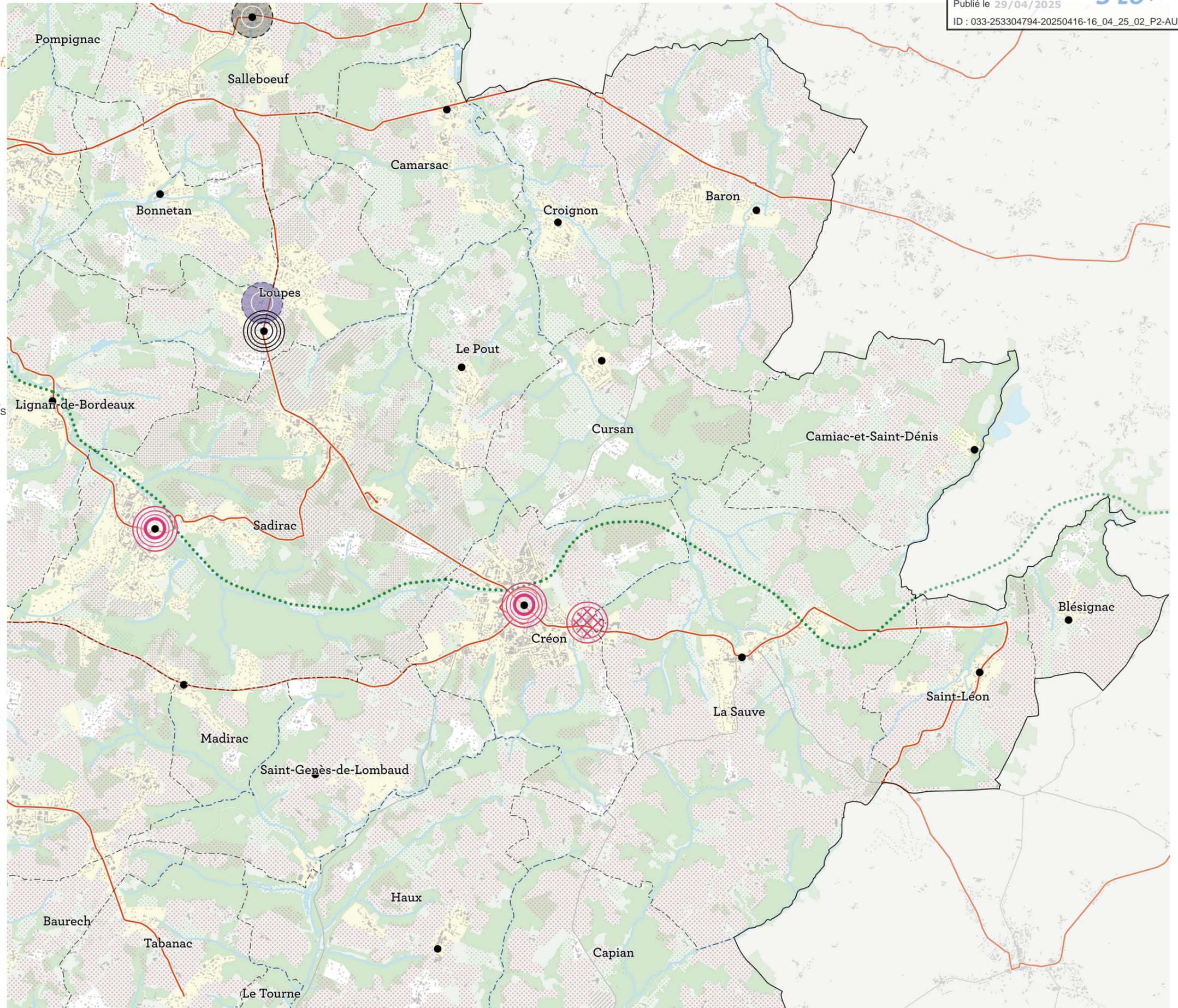
Les centralités de gares (Réf. Q2.)



Structurer un réseau express des mobilités adapté à l'horizon 2030



Contenir l'urbanisation dans les enveloppes urbaines



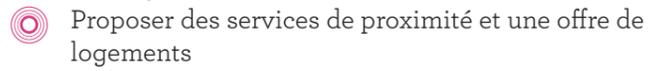
Légende

Intensifier, structurer, recomposer les centralités autour des axes de transports collectifs structurants

Les portes métropolitaines et de la couronne (Réf. M3.)



Les centralités économiques et de services (Réf. Q2. M4.)



Les cœurs de villes (Réf. Q2.)



Les centralités en devenir (Réf. Q2.)



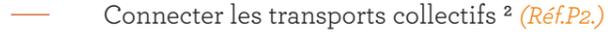
Les zones commerciales et d'activités (Réf. Q2. M3.)



Les centralités de gares (Réf. Q2.)



Structurer un réseau express des mobilités adapté à l'horizon 2030



Contenir l'urbanisation dans les enveloppes urbaines

